THÉORIE
DU LUXE.
SECONDE PARTIE.

THÉORIE
DU LUXE;
OU
TRAITÉ

DANS lequel on entreprend d'établir que le Luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des Etats.

Le superflu, chose très-nécessaire.
Volt. Mondain.

SECONDE PARTIE.

M. DCC. LXXI.

TABLE DES CHAPITRES DE LA SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *La proscription exacte du Luxe rameneroit à l'état primitif; cet état est très-inférieur à l'état de civilisation; les adversaires du Luxe, qui établissent des choses de Luxe & des choses de non Luxe, n'ont nulle regle pour appliquer raisonnablement leur systême*, p. 1

CHAP. II. *Quoique quelques Economistes modernes paroissent combattre le Luxe; ils ne sont pas cependant opposés à l'usage des choses désignées par le mot Luxe dans notre langue. Ils donnent à ce mot un sens totalement différent du sens qu'il a eu jusqu'ici. Définition qu'ils donnent de ce mot. Examen de la définition qu'ils en donnent. Motif de cette définition*, 25

CHAP. III. *Le ſens primordial du mot Luxe eſt reſtraint dans l'uſage ordinaire; il exprime alors un vice relatif aux circonſtances où ſe trouve le particulier qui uſe des choſes taxées de Luxe, & non à l'uſage de ces choſes. Ce vice n'intéreſſe pas l'Etat politique. Les riches, qui ſe livrent au Luxe, ne jouiſſent point aux dépens du pauvre. Le Luxe ne nuit point à la population*, 40

CHAP. IV. *Le Luxe ne nuit point à l'agriculture. Réfutation de quelques argumens contraires. Cas où quelques adverſaires du Luxe l'approuvent. Preuves tirées de cette approbation contre leur ſyſtême. Inutilité des déclamations contre le Luxe*, 66

CHAP. V. *Le Luxe des particuliers ne peut jamais excéder les facultés générales d'une nation. Ainſi il ne peut être ruineux pour une nation. Le Luxe du Gouvernement peut ſeul détériorer l'Etat. Ceux qui dépenſent en Luxe leur revenu, au lieu de l'employer à l'améliorer, ne*

font qu'user de leurs droits & ne nuisent pas au bien public. Les sociétés seroient appauvries depuis long-temps si le Luxe étoit destructif. Le Luxe a été plus étendu autrefois qu'il ne l'est à-présent. Ridicule des déclamations contre le Luxe démontré par un exemple. Confusion dans les idées sur le Luxe. Preuves de l'utilité du Luxe, 85

CHAP. VI. *Effets de l'extinction du Luxe. Le Luxe anime l'agriculture. Une grande nation uniquement agricole n'auroit pas toute la force ni tout le bonheur dont elle est susceptible. La pompe & les somptuosités des riches ne doivent point nous offusquer. Il faut des riches & des pauvres dans un Etat*, 112

CHAP. VII. *Le resserrement volontaire des besoins ne se concilie point avec l'intérêt public. On a tort de penser que l'influence du Luxe sur les mœurs opere la ruine des Etats. Les mœurs ne sont pas meilleures chez une nation peu luxueuse que chez une nation qui a beaucoup de*

Luxe. Les reproches que l'on fai[t] au Luxe par rapport aux mœurs vi[e]nnent de ce que l'on n'a pas des idées ne[t]tes sur la morale civile, 132

CHAP. VIII. *Les exemples tirés de l'antiquité ne concluent rien contre le Luxe. Les mœurs ne dépendent point du Luxe, mais de la constitution de l'Etat & de la doctrine répandue dans une nation. Comme il est impossible dans l'état de société de se passer de Luxe, c'est une nécessité que la morale s'accorde avec le goût du Luxe*, 155

DISSERTATION sur le sens primordial du mot LUXE. *Le sens primitif du mot* LUXE *confirme la définition qui a été donnée de ce mot dans la premiere Partie de la Théorie du Luxe au chapitre cinquieme. Exposition du sens primitif du mot* LUXE. *Preuves du sens que, selon nous, ce mot a eu dans son origine*, 177

THÉORIE

THÉORIE DU LUXE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

La proscription exacte du LUXE *rameneroit à l'état primitif ; cet état est très-inférieur à l'état de civilisation ; les adversaires du* LUXE, *qui établissent des choses de* LUXE *& des choses de non* LUXE, *n'ont nulle regle pour appliquer raisonnablement leur système.*

CEUX qui déclament contre le Luxe ne se doutent pas que de conséquence en conséquence leurs principes rameneroient

à l'état primitif. On ne peut attaquer aucune des choses que l'art produit à l'usage des hommes, qu'avec des raisons qui militent également contre toutes ces choses. Assurément l'opinion des adversaires du Luxe n'est pas que les hommes gagneroient à vivre en Sauvages isolés. Le sort d'un Orang-Outang * n'offre rien qui soit capable de tenter.

LA conduite unanime des hommes qui dans aucun pays ni dans aucun temps ne se sont bornés aux présens spontanés de la terre ; la répugnance extrême que tout individu civilisé, médiocrement fortuné, sentiroit, je ne dis pas simplement pour la vie purement sauvage, mais même pour la vie des Sauvages réunis en corps de nation, quoique ceux-ci connoissent des douceurs ignorées des hommes isolés ; tout cela démontre que l'état primitif, suffisant pour conserver l'existence, est incomplet pour le bien-être.

* Ou homme des bois.

A la vérité quelques Coureurs de bois Anglois & François, habitués par la nécessité des circonstances à la maniere de vivre des Iroquois & des Hurons, s'y sont enfin fixés par choix. Au contraire, aucun Sauvage n'a pu jusqu'ici s'accommoder de nos mœurs : les essais qu'on a faits pour les y plier n'ont jamais réussi sur aucun individu pris en particulier. Seulement la communication fréquente avec les Européens a produit à la longue de légers changemens dans les nations les plus nombreuses. Il naît de-là une induction, ce semble, assez forte ; sçavoir, que notre état n'a pas réellement les avantages que nous croyons. Ces faits doivent néanmoins s'expliquer autrement.

Les Coureurs de bois Anglois & François, qui se sont fixés à la maniere de vivre des Sauvages, perdoient peu à se séparer des Européens parmi lesquels ils jouissoient de peu d'avantages. Ils ga-

gnoient de n'avoir plus ſous les yeux des objets de comparaiſon capables de leur rendre leur ſituation plus déſagréable. On pourroit encore avec vraiſemblance attribuer à une certaine ſingularité de caractere le parti qu'ils ont pris : car les exemples en ſont très-rares. A ces conſidérations il s'en joint une autre plus profonde, plus philoſophique, qui rend également raiſon & de leur conduite & de l'éloignement que les Sauvages ont pour vivre parmi nous : ſans qu'on ait ſujet d'en rien conclure contre l'état de civiliſation.

L'ESPRIT plus développé chez les peuples civiliſés acquiert une ſoupleſſe qui rend les hommes propres à s'accoutumer à tout ; au lieu que l'ignorance profonde des peuples Sauvages ne leur permet d'admettre que difficilement des idées nouvelles, quelque voiſines qu'elles ſoient de celles qu'ils ont déjà ; & rend leur cerveau tout-à-fait inacceſſible

à des idées éloignées de leurs conceptions ordinaires. C'eſt faute d'eſprit qu'ils rejettent nos uſages : comme on voit parmi nous des enfans de bonne famille ayant en partage un eſprit groſſier, refuſer des profeſſions douces & diſtinguées & ſe vouer à la condition de Soldat ou à d'autres vacations dures & peu relevées. Il faudroit une ſuite de générations & des ſiecles d'exemples & d'inſtructions bien ménagées pour amener ces peuples pied-à-pied au point d'apprécier nos mœurs. Alors, ſuffiſamment éclairés, ils les préféroient aux leurs. L'hiſtoire même des Nations Sauvages en fournit la preuve. Quelque peu avancées qu'elles ſoient vers la civiliſation parfaite, il ne s'en trouve aucune parmi elles qui ait reculé d'un pas : il s'en faut beaucoup. Celles que les guerres ne détruiſent pas s'étudient ſuivant leurs facultés à augmenter le petit nombre de commodités qu'elles connoiſſent ; & lorſqu'une nation, pourſuivie

avec acharnement par une nation plus puissante, est obligée de se disperser, les individus qui la composent ne rentrent point dans l'état primitif. Ils cherchent d'autres nations qui veuillent bien les adopter.

En effet, qui n'avouera que, si la simple existence est un bonheur, c'est le seul que connoisse le Sauvage qui n'est que chasseur : bonheur acheté par des fatigues extrêmes, par une inquiétude toujours renaissante sur la subsistance, par les souffrances que cause l'intempérie des saisons ; bonheur enfin qui ne peut suffire qu'à la plus grossiere stupidité.

L'HOMME civilisé, à le prendre même dans les dernieres classes de la société, dès que son travail lui fournit ses besoins, a moins de détresses & passe des jours moins tristes que l'homme Sauvage. Dans tous les climats les

hommes, qui vivent errans en petites bandes, portent ſur leur face l'empreinte de l'infortune. Les peines exceſſives du corps, les craintes continuelles froiſſent, pour ainſi dire, leurs traits. Ces hommes ſont laids, tout en eux annonce la mélancholie & l'accablement. L'aſpect qu'ils préſentent eſt un ſûr garant de leur miſere. La douleur, la ſatisfaction, toutes les affections de l'ame ſe peignent ſur le viſage, & même dans toute l'habitude du corps. Elles n'y laiſſent qu'une trace paſſagere, lorſqu'elles ſont paſſageres. Si le ſentiment eſt permanent il donne aux traits une configuration durable; & le caractere qu'il imprime ſe tranſmet de génération en génération d'une maniere toujours plus marquée, quand la ſituation des individus ne change pas. Comparez les traits des riches de nos villes avec les traits des pauvres de nos campagnes, la forme humaine dégradée dans ceux-ci, embellie dans ceux-là, manifeſte au

premier coup d'œil la différence de leur ſort.

L'HOMME, doué d'une intelligence qui ſe développe peu-à-peu, & plus ou moins ſuivant les circonſtances, remplit les vues dans leſquelles il a été créé, lorſqu'il applique cette intelligence à ſe procurer une vie douce & agréable. Il vit ſeul & comme les brutes, tant qu'il ne peut pas faire mieux. Il découvre ſucceſſivement l'uſage qu'il peut faire des choſes qui l'environnent. Il les employe, & rend ſa condition meilleure. C'eſt ainſi que les Caſtors vivent ſolitairement dans les bois quand des obſtacles s'oppoſent à leur inſtinct. Mais ſi rien ne les contrarie ils ſe réuniſſent ſous les eaux, & s'empreſſent de conſtruire des cabannes.

RAPPELLER les hommes à l'état primitif, ne ſeroit les rappeller ni à une meilleure ſituation ni à leur deſtination naturelle. Le Luxe des nations civiliſées

sées est tout autant dans la nature que les mœurs sauvages ; puisque le Luxe procede nécessairement de l'intelligence inhérente à l'organisation de l'homme. L'état de Sauvage est un état commençant & imparfait. L'état de Luxe est un état plus avancé, moins incomplet. Regretter l'âge où les hommes vivoient nuds, & se nourrissoient de chasse & de fruits agrestes, c'est se plaindre qu'ils ayent usé de leurs avantages, & que négligeant les dons du génie qui leur ont été faits, ils ne se soient pas restraints au sort des animaux dépourvus d'entendement. Une pensée si fausse ne peut jamais venir qu'à l'esprit d'un mélancholique égaré dans ses rêveries, ou d'un charlatan qui s'abuse en s'efforçant d'abuser les autres. La magie du style le plus imposant, employée dans ces derniers temps en faveur de cette opinion par un Ecrivain qui s'est dévoué aux sophismes les plus étranges, n'a pas fait de prosélytes.

QUAND il seroit aussi vrai qu'il ne l'est pas que les arts, comme des Philosophes l'ont dit, en ajoutant aux besoins des hommes, ont augmenté leurs peines; il n'en seroit pas moins absurde de vouloir rappeller les mœurs Sauvages. Car enfin il faut toujours partir du point où sont les choses. Le retour à l'état Sauvage est entiérement impraticable pour les nations civilisées.

AUSSI les adversaires du Luxe ne prétendent-ils point ramener le genre humain dans les bois, ni le dépouiller des fruits de son industrie. On ne leur impute point ce ridicule dessein. C'est à leur insçu que leur systême mene à ce terme. Ils admettent les vêtemens, l'apprêt des alimens & une infinité de choses semblables. En cela même leur façon de penser est tout-à-fait inconséquente, destituée de principes & sans nulle notion distincte. Le plus simple vêtement, le moindre apprêt des ali-

mens, ſont inconteſtablement du Luxe à la rigueur du terme, entendu comme l'analogie & la chaîne des idées conduiſent néceſſairement à l'entendre. Dès qu'ils admettent l'uſage de ſe vêtir, celui de cuire, d'aſſaiſonner les nourritures, & mille autres recherches, ils approuvent donc un certain dégré de Luxe comme raiſonnable, & ſeulement ils réprouvent ce qui paſſe ce dégré; enſorte qu'ils n'appliquent le mot de Luxe qu'à cet excès. Or, où eſtiment-ils que l'excès commence & de quelle maniere le caractériſent-ils? Comment établiſſent-ils des diſtinctions d'eſpece entre des choſes abſolument de même eſpece? Sur quoi décideront-ils que telle choſe eſt Luxe, & que telle autre ne l'eſt pas?

Si je puis, ſans Luxe, me couvrir de peaux de mouton ſimplement paſſées & taillées dans une forme qui convienne à mon corps pour m'en laiſſer les mouvemens libres; ſi je puis de même,

ſans qu'on me reproche aucun Luxe, pouſſer mon induſtrie plus loin, & me fabriquer un vêtement avec la laine groſſierement filée de cet animal; mérite-je d'être taxé de Luxe, lorſque, perfectionnant ma filature & ma fabrique, je m'habille d'une plus belle étoffe? Je ne fais en cela qu'uſer de mes moyens & de mon intelligence pour remplir le mieux qu'il m'eſt poſſible une intention que l'on approuve, qui eſt celle d'être vêtu. Dès qu'on me permet de mettre le moins du monde l'art en uſage pour me procurer une jouiſſance quelconque, ſur quels principes m'interdiroit-on de déployer tout l'art dont je ſuis capable? Dira-t-on que l'habileté de l'exécution conſtitue le Luxe?

Si je puis ſans Luxe employer à me vêtir la laine d'un animal, je puis, ſans encourir de reproche, employer pareillement la dépouille de tout autre animal & toute matiere converſible en

vêtement, poil-de-chevre, lin, coton, ſoie. Ces matieres ont le même rang dans la nature. Dès qu'elles ſont à ma portée, je puis indifféremment m'en ſervir ſelon mon diſcernement ou ma volonté. Aucune n'a plus qu'une autre intrinſéquement un caractere de Luxe. Il en eſt de même de toutes les choſes que j'applique à mon uſage. Le genre de la matiere que j'employe ne fait pas que la choſe ſoit par-là plus ſuſceptible d'être taxée de Luxe. L'or, le plomb, les diamans, les cailloux, ſont des productions de la terre intrinſéquement égales. Mon choix eſt repréhenſible ou ne l'eſt pas, ſuivant que les qualités de la matiere choiſie répondent ou ne répondent pas à mon intention. Il n'y a pas d'autres regles en conſidérant les choſes d'une maniere abſolue.

Ainsi, dès que l'on ne taxe pas de Luxe l'uſage d'une commodité, la for-

me la plus recherchée qu'on lui donne, ni la matiere qu'on y employe ne peuvent, abstraction faite de toute relation, lui mériter cette imputation : puisque toutes les matieres sont en elles-mêmes égales, & que ce ne peut être un Luxe de faire de son mieux ce que l'on fait. Dans les vrais principes le Luxe consiste à se servir d'une chose dont on peut absolument se passer. Ne regardez-vous point comme Luxe l'usage d'une chose dont on peut se passer ? Dèslors vous ne pouvez plus accuser de Luxe la recherche dans la forme de cette chose ni dans le choix de la matiere dont elle est fabriquée. Car évertuer son industrie pour rendre cette chose aussi commode & aussi agréable qu'il est possible, c'est agir conséquemment. La raison dicte de faire ensorte qu'une commodité que nous voulons avoir soit aussi complette qu'il est en notre pouvoir de le faire.

Les ennemis du Luxe ne peuvent

donc trouver l'excès qu'ils blâment ni dans la forme de la chose ni dans la matiere qu'on y employe, tant qu'ils considerent cette chose hors de toute relation. Ils n'inculperont point de Luxe les Péruviens parce qu'ils cimentoient d'or fondu leurs bâtimens, ni les Chinois parce que chez eux les gens d'un moyen état sont vêtus de soie, & que leur vaisselle commune est de porcelaine. Il faut qu'ils se rabattent sur la rareté des choses, sur le prix qu'elles coûtent, sur les facultés des particuliers, sur leur rang : c'est-à-dire, sur des élémens vagues, sur des bases variables, arbitraires, & même tout-à-fait incertaines.

Une denrée est rare aujourd'hui : elle devient commune avec le temps par les soins qu'on prend de la multiplier. On paye chérement une invention dans sa nouveauté : on l'achete ensuite à vil prix, lorsqu'un grand nombre d'ouvriers s'adonne à travailler dans ce

genre. Cette denrée, cette invention, ſera donc un Luxe dans un temps, & ne le ſera pas dans un autre ? Mais lorſqu'on taxe de Luxe ceux qui ſe procurent ces choſes, ſur quoi ſe détermine-t-on ? n'eſt-ce pas ſur leurs facultés ou ſur leur rang ?

A l'égard des facultés : qu'y a-t-il de plus mobile, de plus inconnu que les facultés d'un particulier ? Qu'y a-t-il de plus verſatile que l'emploi de ces facultés ? Vous taxez de Luxe un homme qui fait des dépenſes d'un certain genre, parce que vous ne ſuppoſez pas que ſa fortune admette ces dépenſes. Cependant elle les admet : elle eſt plus conſidérable que vous ne penſez : ou bien cet homme épargne ſur des objets ſur leſquels vous n'épargnez pas ; il ſe met par-là en état de ſe ſatisfaire ſur les objets que vous condamnez. Dans l'un ou l'autre cas vous l'inculpez mal à-propos. Quand un homme fait des dé-

penses de Luxe, il est prouvé par le fait qu'il a pour le moment au-moins le moyen de les faire. Il est sans reproche si ces dépenses ne portent point atteinte à son bien-être. Détériore-t-il par-là ses affaires : alors ce n'est point son goût pour le Luxe qui doit lui attirer le blâme : c'est son inconduite. Il en courroit un pareil blâme quand il se dérangeroit par toute autre sorte de dépenses, ou même par la paresse. Tout se réduit pour ceux qui se ruinent par le Luxe, *à la faute* qu'ils font par rapport à eux-mêmes de dépenser plus qu'ils ne devroient. La maniere dont ils dépensent plus qu'ils ne devroient aggrave peut-être leur faute au moral. Mais cette faute plus ou moins grave par rapport à eux-mêmes, est nulle par rapport à l'Etat, seul point dont il est ici question.

A l'égard du rang : outre que l'orgueil établit arbitrairement plus de classes que

le bon ordre de la société n'en exige, & plus que les loix n'en constituent, il semble que la dignité n'autorise pas à se permettre des choses qui pourroient devenir pour les autres d'un mauvais exemple; & que par conséquent si une chose est Luxe pour le commun des habitans, le rang de celui qui se la permet, ne doit pas lui ôter cette qualification. D'ailleurs l'ordre des rangs varie suivant mille circonstances. La politique du Prince, sa fantaisie, celle du public, éleve & rabaisse tour-à-tour & des particuliers & même toute une classe de citoyens. Ce qui étoit Luxe pour ces personnes avant leur faveur cesse donc alors de l'être, & redeviendra Luxe pour elles quand le moment de leur faveur sera passé.

Que penser d'un systême qui ne porte sur rien de fixe, sur rien de général, & qu'on ne peut jamais être sûr d'appliquer à propos. N'a-t-il pas tou-

tes les marques qui caractérisent des idées superficielles, confuses & sans justesse. A en juger par cela seul, un pareil système peut-il être jamais une regle de politique ? Combien plus n'est-il pas à rejetter, quand on réfléchit que, pour l'admettre un moment, il faut faire violence à sa raison, & reconnoître gratuitement des distinctions de Luxe & de non-Luxe entre des choses qui sont au fond absolument de même espece, qui partent du même esprit & qui, strictement parlant, ne sont pas plus nécessaires les unes que les autres ?

PUISQUE toutes les jouissances dues aux arts sont au fond également de Luxe, ou si on l'aime mieux, sont de la même espece, du même caractere, ont le même motif pour origine, produisent toutes le même effet général qui est de donner des sensations agréables ou d'en épargner de pénibles ; ne som-

mes-nous pas en droit de conclure malgré les déclamations des rigoristes, qu'il n'y a point de différence à faire entre ces jouissances, ni au moral ni au politique ; & qu'elles ne peuvent être chez les particuliers plus préjudiciables au bien public les unes que les autres.

Vainement diroit-on que l'état des choses introduit par la formation des grandes sociétés & par le progrès même des arts oblige de distinguer ces jouissances, & de qualifier les unes de *nécessaires*, les autres de *superflues*.

Il est bien vrai que l'état présent de la société nous ôte les moyens de trouver notre subsistance dans les dons spontanés de la terre, & que non-seulement il nous oblige de prendre notre nécessaire le plus étroit dans des productions de l'art, mais même qu'il nous constitue un nécessaire factice, ou si l'on veut d'habitude devenu par la coutume &

par les circonstances, presque aussi impérieux que s'il étoit naturel.

S'ENSUIT-IL de-là que le vrai nécessaire dans l'état de société, & à plus forte raison le nécessaire factice, en quelque cercle qu'on le circonscrive, soit fourni par des inventions émanées d'un esprit différent de celui qui nous a conduit à des jouissances plus recherchées ? Si ces inventions qui fournissent le nécessaire dans l'état actuel ont élevé l'homme au-dessus de l'état primitif, ont rendu les sociétés puissantes, pourquoi ne voudroit-on pas reconnoître que les inventions qui portent les jouissances plus loin, étant de la même cathégorie, procédant du même esprit, produisant le même effet général, contribuent pareillement pour leur part à la force, à la prospérité publique ?

LE nécessaire tel qu'on prétend l'assigner pour chacun selon son état, est

tellement d'opinion, est si peu fondé sur les besoins naturels de l'homme, en un mot est si improprement appellé de ce nom, qu'il varie à l'infini, non-seulement d'une classe des habitans d'un Royaume à une autre classe; mais encore d'un individu d'une classe à un autre individu de la même classe.

CETTE différence dans la composition de ce que l'on appelle habituellement le nécessaire : différence que l'on établit sur des convenances, sur des relations, administre une preuve sensible de l'identité de genre qui se trouve entre le superflu & ce nécessaire prétendu. Cette identité subsiste constamment entre ces choses, quoique l'état de société demande qu'on les distingue. Elle est inadmissible parce qu'elle est fondamentale, absolue; & la distinction, introduite par l'état de société n'étant que relative, s'éclipse devant elle.

D'AILLEURS perdons de vue l'état

primitif, & reconnoiſſons pour un moment que, dans l'Etat où nous vivons, il y a une différence eſſentielle entre le ſuperflu & le néceſſaire, quoique l'un & l'autre ſoient donnés par les arts. Que gagneroient à cela les antagoniſtes du Luxe?

Le dernier point, auquel un homme peut ſe réduire dans l'état actuel de la ſociété, eſt le vrai néceſſaire actuel. Nulle autre regle ne peut être bien aſſiſe. Tout ce que l'on ajoute à ce dernier point, eſt délicateſſe, commodité, ſuperflu, Luxe. Ma fortune, mon rang, mes facultés, qui m'autoriſent, ſuivant les préjugés reçus, à me conſtituer un néceſſaire compoſé de beaucoup de commodités & de recherches, ne changent ni la nature de ces choſes ni l'effet des dépenſes qu'elles entraînent. Ainſi ce qui eſt Luxe pour le dernier homme du dernier ordre des habitans d'un Royaume, eſt eſſentiellement Luxe pour

tout autre homme de ce Royaume, quelque élevé en dignité, quelque riche qu'il ſoit. Car tous les hommes ſont de même nature. Or ſi le riche, l'homme élevé en dignité & chacun à proportion ſelon ſon rang & ſa fortune, peut, ſans nuire à l'Etat, étendre ſes jouiſſances au-delà du néceſſaire convenu pour le dernier homme du dernier ordre ; toutes les jouiſſances qui paſſent ce terme, étant eſſentiellement Luxe, il faut reconnoître que le goût du Luxe ne porte point atteinte au bien public, même lorſque ce goût n'eſt meſuré ni ſur le rang ni ſur les facultés de ceux qui s'y livrent. Le Luxe n'acquiert point une nouvelle nature par ſon union avec le rang ou la fortune, & par conſéquent ſes effets par rapport à la machine politique, ſont les mêmes, ſoit qu'il ſe trouve ou non accompagné du rang ou de la fortune.

CHAPITRE II.

*QUOIQUE quelques Economiſtes modernes paroiſſent combattre le LUXE; ils ne ſont pas cependant oppoſés à l'uſage des choſes déſignées par le mot LUXE dans notre langue. Ils donnent à ce mot un ſens totalement différent du ſens qu'il a eu juſqu'ici. Définition qu'ils donnent de ce mot. Examen de la définition qu'ils en donnent. Motif de cette définition *.*

NOUS ne comptons point parmi les adverſaires du Luxe quelques Economiſtes modernes, qui paroiſſent l'attaquer dans leurs écrits. En cela ils font illuſion au Public. Ils ont abſolument dépouillé le mot Luxe du ſens qu'il a dans notre langue. Quand ils parlent du *Luxe*, ils ne veulent point

* On n'a en vue dans ce Chapitre que les Economiſtes dont les ſentimens y ſont diſcutés.

parler de ce que l'on entend en françois par *Luxe*; ils ont les mêmes principes que ceux qui ſont établis dans ce Traité. Ils diſent que *ſi le propriétaire des productions travaille pour les multiplier le plus poſſible au-delà des portions néceſſaires à ſa ſubſiſtance & à celle des agens de la culture, il faut qu'il ait pour motifs déterminans d'une part l'aſſurance de la paix & de la liberté de jouir; de l'autre la certitude d'échanger l'excédent pour ſe procurer des jouiſſances variées par l'induſtrie* (*a*); que *ſans l'induſtrie, le commerce & les arts, il n'y a point de jouiſſances variées, utiles & agréables &* BIENTOT PLUS DE FRUITS NI D'HOMMES DISPONIBLES (*b*). Les jouiſſances variées par l'induſtrie, procurées par le commerce & par les arts, ſont ce que nous

(*a*) *Ephémérides du citoyen* par M. l'Abbé Baudeau, année 1767. tom. II. Partie premiere, n. 4. pag. 89 & 90 *des Hérédités foncieres.* Ce Journal eſt continué depuis Mai 1768 par M. Dupont.

(*b*) *Ibid.* tom. III. Partie 2. n. 2. pag. 162. *Vrais Principes du droit naturel.*

entendons & ce que l'on entend en françois par *Luxe*. Sans ces jouissances ils pensent qu'il n'y auroit BIENTÔT PLUS DE FRUITS NI D'HOMMES DISPONIBLES. C'est aussi ce que nous soutenons.

Ils appellent *LUXE l'interversion de l'ordre naturel, essentiel des dépenses nationales qui augmente la masse des dépenses non productives au préjudice de celles qui servent à la production & en même tems au préjudice de la production elle-même* (a). La conséquence qui résulte de cette longue définition, est que ses auteurs ne voient point de Luxe dans les dépenses de quelque espece qu'elles soient, excepté dans celles qui entament les avances nécessaires à la reproduction ou nécessaires à l'amélioration de la culture. De maniere que, ainsi qu'ils s'en expliquent eux-mêmes (b), *la MAGNIFI-*

(a) *Eph. du cit.* année 1767. tom. I. troisieme Partie, n. 1. pag. 202 & 203 *du Luxe & des Loix somptuaires.*
(b) *Ibid.* pag. 204 & 205.

CENCE QUELCONQUE N'EST POINT UN LUXE quand elle n'enleve point aux avances productives la portion qui leur est due. La dépense LA PLUS PARCIMONIEUSE EST LUXE quand elle est faite aux dépens de la production. Un extravagant vend ses biens sans les avoir dégradés ; il en dissipe le prix. IL N'Y A POINT LA DE LUXE. Un avare pour entasser de l'argent dans son coffre-fort, épargne la culture de ses fonds. IL Y A LA UN VRAI LUXE.

Certes cette nomenclature est très-étrange. A de pareilles idées quelqu'un reconnoit-il les siennes sur le Luxe? Non sans doute. Quoi! l'avare, qui se prive de tout & qui dans la crainte de se dessaisir de son argent, ne fait pas les frais nécessaires pour la culture de ses terres, EST UN LUXUEUX ! Le prodigue, qui dissipe ses biens en équipages, en voluptés, en décorations, N'EST PAS UN LUXUEUX ! On ne sçait où l'on en est.

NE pourrions-nous pas demander à ces politiques de quelle autorité ils veulent enlever aux choſes d'agrément & de commodité le nom de Luxe qu'elles ont dans notre langue ; & pourquoi ils veulent que ce mot, au lieu du ſens qu'il a conſtamment, ait celui de dépenſes nuiſibles au maintien de la culture ou à ſon extenſion ? N'eſt-ce pas confondre les idées au lieu de les débrouiller ? D'ailleurs à quoi bon donner un nom commun à ces dépenſes ? Elles ont des cauſes de nature trop diſcordante & qui operent d'une maniere trop différente, telles que la pareſſe, la malhabileté, l'eſprit litigieux, les impôts, l'ivrognerie, l'amour de la bonne-chere & mille autres, pour qu'on puiſſe dans la plus grande partie des cas s'exprimer bien exactement & ſe faire entendre bien clairement en les déſignant toutes par un nom commun : fût-il inventé exprès. A plus forte raiſon les indique-t-on mal quand on leur donne pour nom gé-

nérique un mot admis & connu déjà pour signifier toute autre chose.

On pourroit douter aussi que cette définition eût pour fondement des notions bien nettes & bien justes à quelque mot qu'elle se référât. Selon ces Philosophes, *les dépenses qui augmentent la masse des dépenses non-productives au préjudice de celles qui servent à la production & en même temps au préjudice de la production elle-même, sont une interversion de l'ordre naturel, essentiel des dépenses nationales.*

1°. Que fait là le mot *nationales ?* Il apporte de l'obscurité. Il n'est pas même dans le sens de la définition. Car la définition embrasse les dépenses tant particulieres que nationales, & même encore plus les dépenses particulieres que les dépenses nationales.

2°. Leur but dans cette définition, tel qu'ils le présentent eux-mêmes en d'autres termes, est de dire non-seulement que la dissipation des avances né-

cessaires au maintien d'une culture actuelle est une *intervesion de l'ordre*, mais encore que *si une terre qui rapportoit six mille livres moyennant trois mille livres de mise, a souffert des accidens de maniere qu'elle ait besoin pendant quelques années de quatre mille livres au lieu de trois mille pour produire six mille livres, le propriétaire* DOIT, SUIVANT L'ORDRE, *y mettre ces mille livres de plus.* *TOUT AUTRE emploi* de ces mille livres est dans le cas de la définition, c'est-à-dire, est, suivant la définition, *une interversion de l'ordre naturel des dépenses.* Ainsi lorsqu'un cultivateur n'épargne pas sur son revenu pour porter ses terres à leur plus grande valeur, quoiqu'il ne puisse épargner, sans se réduire à une vie très-dure, la dépense qu'il fait est, suivant la définition, *une interversion de l'ordre naturel essentiel des dépenses.* On ne conçoit pas cela. L'ordre *naturel* des dépenses est d'aller au plus pressé, est de se donner ses besoins avant que de songer à deve-

nir plus riche. Se résoudre actuellement à des privations pour augmenter son revenu dans la suite, est en quelque sorte *surnaturel.* Il faut pour cela de la prévoyance & une certaine force d'esprit capable de résister au penchant *naturel* qui porte à jouir. Eclaircissons ceci par un exemple. Un homme est chargé d'une nombreuse famille. Il a quatorze enfans. Le revenu de sa terre, quoique moindre qu'il ne seroit, s'il employoit une plus grande partie de son revenu à la cultiver, lui suffit pour entretenir sa maison sur un pied médiocre. Il ne pourroit prendre sur son revenu pour améliorer le produit de sa terre qu'en se réduisant lui & toute sa famille au pain & à l'eau. S'il ne le fait pas, ces Economistes décident qu'il y a *interversion de l'ordre naturel* dans ses dépenses. Qui pensera comme eux!

3°. *L'INTERVERSION de l'ordre* exprimée dans la définition est présentée com-

me une faute où tous les citoyens de quelque état ou profession qu'ils soient, peuvent tomber. Cependant cette *interversion* n'est pas au pouvoir de tout le monde. Le Gouvernement qui spolie le cultivateur, ou le cultivateur lui-même par un acte libre de sa volonté, & les propriétaires qui afferment leurs terres, ceux-ci dans un petit nombre de cas, peuvent seuls intervertir l'*ORDRE des dépenses qui augmente la masse des dépenses non productives au préjudice de la production*. Les stipendiaires du Gouvernement, tous ceux qui composent les classes industrieuses, lesquels n'ont pas un pouce de terre à exploiter, sont physiquement hors d'état de commettre cette interversion; & même le plus souvent les propriétaires qui afferment leurs terres, ne peuvent pas la commettre. Les Auteurs de la définition, en énonçant leur regle d'une maniere générale comme ils font au lieu de la particulariser & de la borner, comme ils l'auroient

dû faire, au Gouvernement, au cultivateur & en certains cas aux propriétaires qui afferment leurs terres, s'expriment non-ſeulement ſans préciſion, mais auſſi ſans juſteſſe.

4°. Les économiſtes que nous critiquons ont imaginé la définition dont il s'agit, parce qu'ils attribuent les plus funeſtes conſéquences pour l'Etat à la diſſipation des avances annuelles & primitives néceſſaires à la culture, lors même que cette diſſipation eſt le fait du Cultivateur & non du Gouvernement. Cependant dans un grand Etat, peuplé d'hommes vigilans & laborieux, la diſſipation de ces avances, lorſqu'elle eſt occaſionnée par un goût déſordonné du Cultivateur pour les dépenſes de jouiſſances, n'apporteroit qu'un préjudice inſenſible, ou même ne préjudicieroit pas à la production; & cela par les raiſons ſuivantes. On ne peut ſuppoſer avec vraiſemblance qu'un grand nombre de Cultivateurs a-

la-fois se conduisent si mal. Il faut se fier au bon sens des hommes. En outre, les moyens qui sortiroient ainsi des mains d'un petit nombre de Cultivateurs dérangés passeroient rapidement dans celles de différens hommes qui prendroient leur place. L'intérêt, ce grand mobile, garantit cette marche. De plus, le goût des dépenses de jouissances ne pourroit être répandu jusques-là parmi les Cultivateurs sans être très-général dans les autres classes de citoyens. Or, ce goût ne peut être très-général dans les autres classes de citoyens sans exciter généralement une activité dans la circulation, une ardeur pour le travail, dont le résultat compenseroit avantageusement les effets du déréglement de quelques particuliers. La mauvaise conduite d'un Cultivateur amene sa ruine sans que, dans ce cas-là, par la combinaison des causes qui la provoquent, l'Etat en souffre de dommage.

Il semble qu'au lieu de cette défi-

nition embrouillée qui porte sur des idées inexactes ou confuses, ils auroient dû se contenter de dire que le Gouvernement ne peut entamer les avances nécessaires à la culture, sans diminuer le revenu territorial, & que les encouragemens donnés à l'Agriculture sont une des sources principales de la richesse d'une nation & de la puissance du Prince. Cette vérité, à laquelle se réduit tout ce que l'on peut tirer de raisonnable de leur définition, est si claire, si importante, si féconde pour le bien public, qu'elle eût gagné à être énoncée simplement.

MAIS ils avoient commencé par se déclarer indéfiniment contre le Luxe, comme nuisible à la production. Ils avoient même donné un *TABLEAU* hiéroglyphique pour prouver que toutes dépenses qui excedent la moitié du produit net du revenu, faites dans la classe qu'ils appellent *stérile*, c'est-à-dire, faites en autre chose qu'en alimens ou en matieres

premieres, nuisent à la reproduction. On leur a fait sentir que ce systême étoit faux. On leur a dit 1°. que les avances annuelles & primitives nécessaires à la culture étant conservées, nulle dépense prise sur le produit net, fût-elle faite pour acheter des diamans de Golconde, ne pouvoit nuire à la reproduction, puisqu'avec ces avances on auroit de quoi obtenir une seconde production égale à la premiere, tant que les élémens du globe subsisteroient les mêmes, de quelque maniere que le produit net fût dissipé. 2°. Que les avances annuelles & primitives nécessaires à la culture étant conservées, toutes dépenses, prises sur le produit net, faites de bon gré par les propriétaires du revenu pour des objets nationaux ne peuvent que favoriser la culture en augmentant près de la production le nombre des consommateurs en état, par leur travail & par leur industrie, de donner pour les denrées dont ils ont besoin un prix agréa-

ble au Cultivateur. D'où l'on a conclu que les dépenses prises sur le produit net de quelque nature qu'elles soient ne préjudicient point à la culture ; & que par conséquent les dépenses de Luxe, sur-tout lorsqu'elles sont faites pour des choses nationales, loin de nuire aux terres, leur sont favorables. Forcés par ces raisons, ils ont, dans le fait, abandonné leur premiere assertion, en paroissant néanmoins y persévérer ; & pour ne pas démentir trop ouvertement leur ancien langage, ils ont dénaturé les termes & imaginé la définition que nous venons d'analyser. En attachant ainsi au mot Luxe des idées qu'il n'a jamais comportées, ils ont formé un vain phantôme ; & combattant ce phantôme à outrance, ils croyent avoir l'air de maintenir ce qu'ils ont d'abord avancé au sujet du vrai Luxe; quoique en même temps ils préconisent sous d'autres noms sous ceux de *faste*, de *magnificence &c.* ce même Luxe qu'ils ont ci-devant décrié. De-là naissent dans

leursouvrages une obscurité presque mystique, une foule de paralogismes, de variations & de contradictions qui gâtent des écrits, d'ailleurs précieux, dans lesquels, à cause des vues excellentes qu'ils renferment, & des intentions tout-à-fait estimables de leurs auteurs, on voudroit ne rien trouver de répréhensible *.

QUOI qu'il en soit, de quelques termes qu'ils se servent pour exprimer leurs opinions, toujours est-il vrai qu'ils tiennent actuellement pour principe que sans les jouissances variées par l'industrie procurées par le commerce & par les arts, il n'y a bientôt plus de fruits ni d'hommes disponibles ; principe qui s'accorde parfaitement avec notre doctrine sur le Luxe.

* Les Economistes modernes ont droit à la reconnoissance publique. On leur a l'obligation de plusieurs découvertes dans la science de l'Economie politique, telles que la distinction du PRODUIT NET d'avec la réproduction totale ; la nécessité de la conservation des AVANCES ; le tort énorme causé par les CORVÉES, &c. &c. &c. Ils ont sur-tout le mérite très-grand sans doute d'avoir tourné l'attention de la nation sur les matieres les plus intéressantes pour son bonheur.

CHAPITRE III.

Le sens primordial du mot Luxe est restraint dans l'usage ordinaire ; il exprime alors un vice relatif aux circonstances où se trouve le particulier qui use des choses taxées de Luxe, & non à l'usage de ces choses. Ce vice n'intéresse pas l'Etat politique. Les riches, qui se livrent au Luxe, ne jouissent point aux dépens du pauvre. Le Luxe ne nuit point à la population.

Le véritable sens du mot *Luxe*, qui embrasse tout ce qui n'est pas exactement de nécessité, est le plus souvent dans l'usage ordinaire restraint par une espece d'antonomase à signifier les dépenses de faste, de commodité & d'agrément ruineuses pour ceux qui les font, ou scandaleuses en ce qu'elles s'écartent trop de la coutume suivie communément

munément dans l'ordre de citoyens où l'on est classé.

De cette maniere le mot *Luxe*, dans l'emploi qu'on en fait le plus habituellement, n'est qu'un terme vague, ou s'il désigne quelque chose de positif, c'est quand on l'applique expressément à une personne en particulier. En ce cas il exprime seulement une idée fixée sur cette personne par la comparaison que l'on fait de sa dépense avec ce que l'on croit appartenir à sa position : idée par conséquent variable à l'infini suivant les circonstances de l'objet comparé, & arbitraire, puisqu'elle dépend de l'opinion de chacun.

Dans cette acception le mot *Luxe* est purement relatif. Il indique alors un vice réel qui ne consiste point dans l'usage des choses taxées de Luxe, mais qui consiste entierement dans les circonstances où se trouve le particulier qui use de ces choses : un vice qui com-

promet uniquement les intérêts du particulier que l'on blâme, & nullement l'intérêt de l'Etat.

Une qualité relative n'a d'action que dans la ſphere des co-relations qui la conſtituent. Hors de-là, cette qualité n'exiſte même pas, loin d'agir en quelque maniere que ce ſoit. Le Luxe relatif réſulte de circonſtances abſolument propres à tels ou tels particuliers. Car, hors des circonſtances propres à ces particuliers, il n'exiſte plus. Les mêmes dépenſes, les mêmes jouiſſances qui, par rapport à eux, ſont qualifiées de Luxe, perdent cette qualification, dès qu'il s'agit de perſonnes plus riches ou plus élevées. Le Luxe relatif ne peut donc influer que ſur les affaires de ceux à qui on le reproche, & le dommage qu'il leur cauſe, ne s'étend point juſqu'à l'Etat : devant qui les rapports de la fortune d'un particulier avec ſa dépenſe s'anéantiſſent entierement.

Le vice du Luxe relatif n'eſt autre que le vice de ne pas borner ſa dépenſe à ſon revenu, à ſa condition ; & le mot de Luxe employé pour ſignifier cette faute, ne comporte rien au-delà, ſi ce n'eſt qu'il indique la maniere dont on dépenſe plus que l'on ne devroit faire.

Or, pour peu que l'on ſoit accoutumé à conſidérer les choſes d'une maniere générale, à les embraſſer dans leur enſemble, on ſçait qu'un particulier ne dérange point ſes affaires ou ne ſe rend point repréhenſible par ſes dépenſes qu'il n'enrichiſſe ou du moins qu'il ne faſſe vivre par là d'autres particuliers. On ſçait que ces dépenſes, quelles qu'elles ſoient, ſe faiſant dans le ſein de la nation, allant, pour ainſi dire, de la main gauche à la main droite, n'apportent point de détriment au corps polique. Donc le Luxe relatif, n'étant qu'une des manieres de dépenſer plus que l'on ne devroit, ne peut nuire à l'Etat : puiſque aucune des manieres,

dont les particuliers peuvent dépenſer au-delà de ce qu'ils devroient, ne lui cauſe de préjudice.

Certainement les ſatisfactions du Luxe peuvent être en bien des cas condamnées avec fondement dans la chaire & dans les ouvrages où l'on donne aux hommes des conſeils ſur leur conduite pour leur avantage privé. Le Luxe diſproportionné aux facultés effectives, fournit un juſte ſujet de blâmer les perſonnes qui s'y livrent ſans retenue. Ce Luxe eſt encore repréhenſible, quoique proportionné à la fortune, lorſque les dépenſes qu'il entraîne, & les recherches que l'on ſe permet, ſortent de la modeſtie & de la modération impoſée à chaque citoyen.

Mais ce qu'il y a de vicieux dans ces deux cas n'intéreſſe point la politique; & ne nuit qu'aux individus ſur qui tombent de pareilles inculpations. La politique, qui ne voit tout qu'en maſſe,

n'eſt point touchée d'un petit nombre d'inconvéniens particuliers. Elle ne s'arrête point à la folie d'un citoyen dont le Luxe déréglé ruine les affaires, ou provoque la cenſure publique. Elle trouve dans le goût du Luxe en général un principe d'encouragement au travail, & dans le travail un principe de richeſſes & de jouiſſances ſans bornes, d'où réſultent la puiſſance de l'Etat & le bonheur des ſujets. Elle ne peut qu'approuver ce goût & ne ſçauroit adopter le mot de *Luxe*, en tant qu'il ſignifie une choſe vicieuſe. « Le terme de *Luxe*, » dit MELON, *Eſſai politiq. ſur le Comm.* » *chap. IX.* eſt un vain nom qu'il faut » bannir de toutes les opérations de po- » lice & de commerce, parce qu'il ne » porte que des idées vagues, confuſes, » fauſſes, dont l'abus peut arrêter l'in- » duſtrie dans ſa ſource ».

LES mépriſes où l'on eſt tombé & où l'on tombe en raiſonnant ſur le Luxe,

tirent leur origine de la faute que l'on fait d'en juger à l'égard d'une nation, comme on en juge à l'égard d'un particulier. Il est tout-à-fait essentiel de distinguer ces rapports l'un de l'autre.

Un objet se montre différemment suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Un pere recommande avec beaucoup de raison l'économie à ses enfans. C'est le moyen d'assurer leur subsistance & leur fortune. Il ne voit que leur intérêt. L'Etat au contraire trouve mille avantages dans le goût de la dépense, qui, donnant plus de mouvement à la circulation, anime l'industrie, augmente les productions de tous genres & remédie à l'inégale distribution de la propriété des biens par une répartition quotidienne de l'usufruit.

Le goût du Luxe satisfait sans mesure, peut, comme les autres goûts, ruiner les particuliers qui s'y livrent in-

considérément. Qu'arrive-t-il de-là? Leur fortune, en sortant de leurs mains, passe à d'autres familles industrieuses & plus sages. Un traitant, un favori riche des dépouilles du peuple, éleve pour sa demeure un édifice superbe. Il en orne les dedans avec magnificence; il appelle à lui toutes les voluptés & prodigue avec ostentation toutes les dépenses. Son Luxe énorme indigne les gens de bien; il les indigne à juste titre. Cette montre de tant de richesses, qui ne sont proportionnées ni au mérite ni aux talens du possesseur, souleve l'équité naturelle. Mais ce Luxe, qui consacre publiquement l'impudence de celui qui l'affecte, n'est point préjudiciable à l'Etat; il lui rend le sang dont on l'avoit épuisé.

L'ESPRIT de Luxe, s'agitant sans cesse pour trouver des agrémens nouveaux & des commodités nouvelles, engendre, à la vérité, beaucoup de choses

frivoles. Cependant, quelque ſéduiſant que l'on ſuppoſe le goût des choſes frivoles, on n'a point à craindre qu'il s'empare tellement de tout un peuple qu'il ait la manie de négliger l'utile ou le vrai commode, & qu'il conſacre ſon temps, ſa peine & ſon induſtrie pour ſe procurer des colifichets par préférence. On ne verra perſonne ſe priver de pain pour avoir des magots ſur ſa cheminée, ni ſe paſſer de chauſſure pour porter des dentelles. Les bagatelles n'ont d'attrait que pour les gens qui ne ſentent aucun beſoin. La raiſon gouverne toujours les hommes dans les choſes qui tombent ſous leurs ſens. Au moins leur organiſation ne leur permet pas alors de ſe tromper longtemps. Ils s'égarent aiſément en fait d'opinions théoriques, & quelquefois ils ont peine à revenir de leur erreur. Il en eſt autrement, lorſqu'ils ſe méprennent dans des points pratiques. Les ſenſations qu'ils éprouvent, les redreſſent promptement. Elles excitent en eux

des appétits plus ou moins impérieux, ſelon que les choſes intéreſſent plus ou moins d'abord leur conſervation, enſuite l'agrément de leur exiſtence. C'eſt dans cet ordre imperturbable, & ſuivant, pour ainſi dire, les loix d'une eſpece de ſtatique, que les ſenſations agiſſent ſur eux & qu'elles les déterminent. La conduite des hommes pris en maſſe dans tous les pays & dans tous les tems, dépoſe en faveur de cette obſervation. La conduite même de quelques particuliers dont les écarts ſembleroient fournir des exceptions, confirme ce que nous venons de dire, quand on ſuit ces particuliers dans le cours total de leur vie.

La comparaiſon que l'on fait de l'état miſérable d'une grande partie du peuple avec la profuſion des riches en choſes de pur agrément, irrite contre le Luxe & porte à le regarder comme un déſordre. On ſe courrouce, lorſque l'on voit des familles entieres languiſ-

ſantes manquer du plus étroit néceſſaire, tandis que d'autres dépenſent à pleines mains en faſte, en frivolités, en vains plaiſirs. Pourquoi, s'écrie-t-on, des hommes nés égaux, ont-ils un ſort ſi différent! La ſenſibilité trouble alors le jugement. On reproche amérement aux riches leurs jouiſſances, comme ſi ces jouiſſances étoient priſes ſur la ſubſiſtance du pauvre, & comme ſi les pauvres n'éprouveroient pas plus de détreſſes encore, ſi les riches enfouiſſoient leurs tréſors. Nous ſommes auſſi touchés qu'on le peut être de commiſération pour les infortunés qui gémiſſent ſous le fléau de l'indigence; mais qu'il nous ſoit permis de deſirer que l'attendriſſement ſur le ſort de nos freres malheureux n'aveugle point & ne rende point injuſtes ceux qui les plaignent.

La proſpérité d'un Etat porte eſſentiellement ſur le droit de propriété. Si la jouiſſance des fruits de mon induſtrie,

si mes épargnes, mes acquisitions ne me sont pas assurées de la maniere la plus sacrée, ensorte que j'en aie la pleine & entiere disposition, mon émulation s'éteint. Je préfere les douceurs du repos à la peine d'un travail stérile pour moi. Le *tien* & le *mien* sont également fondés sur la nature, la justice & la raison. Les hommes ont par-tout reconnu cette vérité; & par-tout la maintenue du droit de propriété a été la premiere institution des sociétés naissantes.

D'APRÈS ces principes, un citoyen, propriétaire légitime d'un bien, a le droit d'en jouir à son gré dans tous les cas où les loix consenties par tous n'y mettent pas de restrictions. La société a intérêt de respecter ce droit, non-seulement pour que chacun soit sûr de jouir de son bien; mais encore parce que cette assurance encourageant les particuliers au travail produit une abondance dont le corps politique se ressent. Ce prin-

cipe est si vrai qu'en combinant ensemble l'intérêt de la génération présente & celui de la postérité, même abstraction faite de toute vue d'équité, à quelque point que l'on eût à cœur de favoriser les pauvres, leur utilité propre, autant que l'utilité générale, s'opposeroit à ce que l'on passât une loi, qui, comme la loi agraire, proposée à Rome par l'aîné des Gracches, ordonneroit une plus égale distribution des terres.

Le droit de propriété étant une fois admis : quelque usage que le propriétaire fasse de son revenu, de ses gains, il ne jouit aux dépens de personne. S'il amasse ; ses biens sont nuls pour tout autre que lui. S'il dépense, c'est-à-dire, s'il se permet du Luxe, alors tous les agens qu'il employe à sa satisfaction, prennent part à sa fortune par les salaires qu'ils reçoivent de lui. Il est bien plus avantageux pour l'Etat qu'il distribue ainsi ses revenus, que si, s'oubliant lui-

même, il les répandoit en pur don. Les hommes ſur qui ſes largeſſes tomberoient conſommeroient ſans rien produire, au lieu que les ouvrages de ceux qu'il fait travailler, reſtent après la conſommation des ſalaires & font valeur.

De plus l'Etat a par-là des hommes verſés dans la pratique des arts, au lieu d'hommes inutiles qui ne ſçauroient rien faire. L'émulation répandue parmi ces travailleurs anime leur induſtrie. Il naît de leurs efforts diverſes inventions. L'eſprit hnmain en profite. Ses progrès s'étendent, & la ſociété gagne de mille manieres par le concours de tant d'effets.

L'utilité du Luxe dans les propriétaires de revenu ne ſe borne pas à répandre l'émulation parmi les claſſes de citoyens qui, dénués de biens, ſubſiſtent par le travail. Le goût du Luxe entretient l'amour de la propriété, rend attentif à la conſervation de ſon bien, excite à chercher les moyens d'augmen-

ter ſon revenu, & ne permet preſque à aucun ordre de propriétaires de végéter dans l'inaction. Ce goût dans une ame noble s'élevant en raiſon des moyens & donnant des deſirs qui ne peuvent être ſatisfaits que par les derniers efforts des arts & avec beaucoup de dépenſes, tire de la léthargie & convertit ſouvent en un homme vigilant, inſtruit & capable un grand propriétaire qui, ſans cet aiguillon, ne ſentant nul beſoin, endormi ſur ſes richeſſes, négligeroit de mettre en valeur & ſa perſonne & ſes poſſeſſions.

DANS un Gouvernement bien ordonné les entrepriſes & les dépenſes publiques ſont meſurées de façon qu'elles puiſſent être ſoutenues ſans entamer l'aiſance des ſujets. Les impoſitions néceſſaires pour ces objets ſont reparties non-ſeulement d'après des principes fixes & connus; mais encore avec une égalité réglée ſur la quotité des biens; enſorte

que le riche & le pauvre ſont taxés également dans la proportion de leur avoir. Cet ordre dans l'adminiſtration doit être obſervé : quand même on ne conſulteroit ni la juſtice ni l'humanité ni le bonheur des ſujets. La politique ſeule, qui n'a que la puiſſance en vue, l'exige. 1°. Un Etat, qui entreprend au-delà de ſes forces naturelles & qui, pour ſuffire à ſes entrepriſes, ſurcharge ſes ſujets & leur ôte leur aiſance, n'a que des ſuccès éphémeres, bientôt ſuivis de longues années de foibleſſe durant leſquelles il eſſuie des affronts & des pertes qui terniſſent la courte gloire qu'il avoit acquiſe par des efforts outrés. L'aiſance d'un peuple s'augmente par ſon aiſance. Sa pauvreté s'augmente par ſa pauvreté. 2°. Si le riche eſt ſurtaxé, la richeſſe ne tente plus. On ne s'ingénie plus pour l'acquérir. Il faut que le Gouvernement laiſſe à ſes ſujets une telle part des fruits de leurs travaux, que dans la proportion de leurs miſes & de leurs eſpérances

raiſonnables, ils ayent lieu d'en être contens : ſans quoi plus d'activité, plus de produit; & le Gouvernement, ſemblable à l'homme qui par une aveugle avidité tua ſa poule aux œufs d'or, perd tout pour avoir voulu trop avoir.

Ainsi dans un Gouvernement bien ordonné où le peuple n'eſt point foulé, où chacun eſt également taxé, il reſte à la plus grande partie des ſujets, après qu'ils ont ſatisfait aux charges de l'Etat, une portion quelconque de leur revenu que les beſoins indiſpenſables de la vie ne conſomment pas. Ce réſidu-là, dont chaque particulier eſt le maître, que vous ne pouvez enlever au propriétaire, non-ſeulement ſans injuſtice, mais encore ſans cauſer la dégradation de l'Etat, ſera conſommé en Luxe ou employé en améliorations de revenu pour avoir définitivement un plus grand réſidu à conſommer en Luxe.

Dans un Gouvernement mal ordonné

donné, où les dépenſes publiques ſont au-deſſus des forces publiques; où les impoſitions ſont aſſiſes preſque ſans regles; où le fiſc prend tout ce qu'il peut prendre, il ne laiſſe pas de ſe trouver encore des riches, qui, après avoir ſatisfait aux charges de l'Etat & aux beſoins indiſpenſables de la vie, ont un réſidu qui ne peut être conſommé qu'en Luxe.

Que l'Etat ſoit ou ne ſoit pas bien adminiſtré, il eſt donc de néceſſité qu'il y ait du Luxe; parce que de toute néceſſité il y a des riches, à moins que l'Etat ne ſoit réduit au dernier degré d'appauvriſſement. Eh! quel eſt l'inconvénient de ce Luxe, contre lequel on ſe recrie tant! J'ai des bleds, des vins plus que je n'en puis conſommer. Leur quantité me deviendroit à charge en les gardant. C'eſt un ſuperflu qui m'embarraſſe : je l'échange contre un ſuperflu qui m'eſt agréable, dont la jouiſſance

me récompenſe de mes peines & dont l'attrait ſoutient mon émulation. A quoi veut-on que j'employe mon ſuperflu? Donnez-le à l'indigent qui manque de ſubſiſtance. C'eſt ce que je fais. Mais au lieu de le donner au pauvre fainéant & ſans talent, dont l'ame eſt flétrie par l'aumône, je le donne au pauvre induſtrieux & travailleur. Je le donne à des gens qui, fiers du métier qu'ils exercent & fondés à l'être, n'ont point à baiſſer le front en recevant leur pain. Ils le mangent ſans humiliation. Ils l'ont gagné; il eſt à eux.

ON accuſe le Luxe de nuire à la population : le Luxe qui ſoutient tant de familles, qui invite au mariage tant d'ouvriers par l'aiſance qu'il leur aſſure en échange de leur induſtrie; le Luxe, ſans qui la nation devenue languiſſante & barbare, diminuée des trois quarts & réduite à la claſſe des cultivateurs & des propriétaires de terres, laiſſeroit bientôt

en friche la moitié de ſes provinces. Que l'on tourne ſes regards ſur les Lapons, ſur les Negres, ſur les Sauvages de la Louiſiane : le Luxe ne dévore pas ces peuples ; ſont-ils nombreux ? Au contraire quelle innombrable population les Eſpagnes enfermoient dans leur ſein ſous la domination des Maures ; & quels peuples furent jamais plus galans, plus luxueux que ces Maures !

On voit quelques citadins, la plûpart n'ayant qu'un état précaire, ſe vouer au célibat pour vivre plus commodément ; & l'on conclut que le gout du Luxe nuit à la population. Cependant un célibataire, amoureux des douceurs de la vie, dépenſe chaque année ſon revenu. Si ſon revenu eſt tel qu'avec ce revenu il pourroit entretenir outre ſa perſonne une femme & deux enfans en ſe reſtraignant aux depenſes les plus néceſſaires, ce même revenu diſtribué par lui dans les claſſes qui lui fourniſ-

ſent les ſatisfactions qu'il recherche, y nourrira la même quantité de perſonnes. La population ſera la même.

Les deſtructions de ſubſtances que les rafinemens de la table occaſionnent, les nombreuſes écuries, les meutes, diverſes ſortes d'animaux nourris pour le plaiſir ou pour l'oſtentation, n'autoriſent point, comme quelques-uns le croyent, à reprocher au Luxe d'arrêter les progrès de la population. A la vérité ces objets de dépenſe vers leſquels le Luxe entraîne, diminuent la maſſe des ſubſiſtances propres à l'homme; mais ces conſommations dont la population ne profite pas, ne ſont qu'une petite partie des productions que l'on doit au Luxe. Aboliſſez le Luxe: vous n'aurez plus ni les conſommations que vous regrettez, ni les productions qui ſoutiennent la ſociété. Nous n'augmentons nos moyens que par le travail. Or, quel eſt l'aiguillon du travail? Le

Luxe. Il allume le desir de varier, d'étendre les jouissances. Par tout où son influence peut se déployer, elle multiplie les biens de la terre mille fois au-delà de ce que la terre donneroit d'elle-même ; & le nombre des hommes dans un pays est toujours en raison de la quantité de productions que ce pays fournit à l'usage de l'homme.

Loin que le Luxe dépeuple un Etat, c'est l'espérance qu'il fait concevoir d'obtenir la subsistance par le travail qui donne la naissance à un nombre infini d'hommes & toujours au-delà de celui que le Luxe peut nourrir. Les hommes s'empressent de multiplier par-tout où l'on répand des subsistances ; & le Luxe ne se peut satisfaire qu'en versant les subsistances qu'il possede sur ceux qui le servent. Voilà pourquoi dans les pays riches où le Luxe regne (& il n'y a de pays riches que ceux où regne le Luxe, soit dans un genre soit dans un autre), on voit plus

d'indigens que dans les pays pauvres. Mais aussi dans un pays riche & luxueux la population est dix fois plus forte qu'elle ne le seroit si le pays étoit pauvre & sans Luxe. Il y a dans ce pays dix fois plus de familles dans l'abondance ou dans l'aisance qu'il n'y en auroit. L'Europe n'a point de Royaume mieux cultivé, plus riche, plus florissant que la Grande-Bretagne, eu égard à son étendue. Dans cette Isle opulente le nombre des pauvres est si grand que la taxe imposée pour leur soulagement est une charge très-pesante.

Si l'on a quelque chose à craindre du Luxe; c'est qu'il n'amene une population énorme: effet nécessaire de son influence lorsque des combinaisons habiles ne s'y opposent pas. Le destin des choses sublunaires est de périr par les causes de leurs progrès. Les sources de la prospérité d'un Etat la corrompent à la fin, quand une administration prudente

n'en dirige & n'en ménage point le cours. L'émulation produite par le Luxe & par l'assurance de la propriété enfante une abondance prodigieuse, & cette abondance enfante une population plus prodigieuse encore. Si l'on n'a pris aucune mesure pour prévenir l'excès de cette population, elle devient un fléau.

En cette situation chacun se dispute la subsistance. Un objet si cher est le seul qui désormais puisse affecter l'ame; tout autre intérêt se tait: nul avantage éloigné ne touche. Dès-lors tout progrès dans les hautes sciences, dans les beaux-arts, dans les arts même les plus méchaniques, s'arrête. Les connoissances déja acquises s'affoiblissent & s'effacent. On ne pense plus à la gloire, à l'honneur, au bien-être. On ne s'occupe que d'être; & pour en obtenir les moyens, toutes voies sont jugées bonnes. La nécessité le veut. On devient rusé, subtil, fripon. L'ame s'énerve

comme l'esprit se rétrécit. Une nation qui s'étoit élevée à un haut degré de puissance & de bonheur, n'est plus, par l'enchaînement naturel des causes & des effets, qu'une nation excessivement nombreuse, mesquine, malheureuse & très-vile. L'énormité de la population a conduit la Chine à ce point fatal.

Ce seroit en ce sens qu'on pourroit dire avec raison que le Luxe est funeste; qu'il nuit aux mœurs, au bien de l'Etat. Mais, outre qu'il est sans doute des remedes propres à tempérer cet excès de fécondation d'où dérive tout le mal qu'on doive craindre du Luxe, combien notre Europe est loin d'avoir à redouter un pareil danger! Plut à Dieu qu'elle en fût menacée! Pour que le Luxe dégrade un peuple, il faut qu'il ait auparavant porté ce peuple au faîte de la prospérité. Il faut aussi que nulle prévoyance n'ait en même temps pris soin de rendre cette prospérité durable. Nous ne balançons

donc point à préconiser le Luxe malgré le mal qu'à la suite des temps il peut entraîner avec lui. Nous nous croyons fondés à ne tenir aucun compte d'un mal futur que la situation actuelle rend infiniment éloigné, que mille causes nouvelles peuvent écarter à jamais, & qui n'est que le résultat d'une très-longue prospérité vers laquelle il convient de tendre au hazard incertain d'une dégradation subséquente.

CHAPITRE IV.

Le Luxe ne nuit point à l'agriculture. Réfutation de quelques argumens contraires. Cas où quelques adverſaires du Luxe l'approuvent. Preuves tirées de cette approbation contre leur ſyſtème. Inutilité des déclamations contre le Luxe.

POUR prouver que le Luxe eſt deſtructif, on forme une hypothèſe. On dit : « Suppoſons cent hommes établis » dans une portion de terre. Cinquante » de ces hommes cultivent ; cinquante » autres s'employent à des choſes né» ceſſaires aux agriculteurs ; & pour le » prix de leurs peines ils partagent avec » ceux-ci les produits de la terre. Si » trente des cinquante non-cultivateurs, » au lieu de s'occuper utilement à ſecon» der les agriculteurs, s'aviſoient tout» à-coup de paſſer leur temps à danſer,

» à chanter, à faire des modes, la classe » des cultivateurs ne seroit-telle pas lé- » sée en les nourrissant pour n'en rece- » voir en échange que des danses, des » pompons & des allégros? Ne verroit- » elle pas ses travaux rallentis & ses re- » coltes diminuées par l'intermission des » secours qu'elle recevoit auparavant de » ces trente hommes »?

Il est très-sûr que les recoltes doivent diminuer si réellement les travaux de ces trente hommes sont nécessaires à la culture. Il en arriveroit autant s'ils passoient leur temps à ne rien faire au lieu de danser; ou s'ils vaquoient à des travaux très-utiles en eux-mêmes, mais étrangers à l'agriculture. Pareillement si tous les cent hommes cessoient leurs occupations rurales, ils seroient tous, sans aucun Luxe, réduits à la derniere disette.

Que conclurre d'une hypothèse qui ne correspond point à la question? Il ne

s'agit pas de ſçavoir s'il eſt plus avantageux de reſter oiſif que de travailler, ni s'il convient mieux de s'occuper à des frivolités qu'à des choſes utiles lorſqu'il eſt urgent de s'occuper de choſes utiles. Jamais on n'a mis de pareilles propoſitions en problême. Il s'agit de ſçavoir ſi tous les beſoins ſatisfaits, ce qui reſte à chaque particulier, peut être employé en Luxe quelconque ſans dégradation pour l'Etat. C'eſt cette queſtion que nous avons prétendu diſcuter dans ce Traité; & c'eſt ſous ce point de vue qu'il faut l'enviſager.

POUR rendre l'hypothèſe des cent hommes concluante dans la queſtion preſente, il faudroit dire: » Cent hommes ſe ſont établis dans un canton. » Cinquante de ces hommes cultivent. » Vingt autres s'employent à des choſes » néceſſaires aux agriculteurs. Les travaux de ces ſoixante & dix perſonnes » ſuffiſent pour les beſoins des cent.

(Suppoſition au-deſſous de la réalité ; car la culture fructifie au-delà de cette proportion.) » Que feront les trente qui » reſtent ſans objet d'occupation néceſ- » ſaire ? S'ils s'adonnent à chanter, à » jouer du violon pour amuſer leurs » compagnons dans les momens de dé- » laſſemens, nuiront-ils aux travaux uti- » les ? Les récoltes ſeront-elles dimi- » nuées par-là » ? L'hypothèſe formée de cette maniere comme elle devroit l'être pour correſpondre à la queſtion, ne fourniroit plus d'objection.

Le même défaut, celui de n'avoir point de rapport à la queſtion, ſe trouve dans un autre exemple qu'on allegue pour montrer que le Luxe nuit à la reproduction : « Je payois, dit-on, quatre » hommes à 200 livres chacun. Deux » ratiſſoient les allées de mon jardin. » Deux cultivoient un champ d'arti- » chaux qui me rendoit 800 livres. J'oc- » cupe trois de ces hommes à ratiſſer

» mes allées & un à cultiver des arti-
» chaux. Mon champ d'artichaux ne me
» rapportera plus que 400 livres. Pour-
» rai-je payer avec ce revenu la même
» ſomme que je payois » ?

Assurément vous ne le pourrez pas. Si vous n'aviez jamais fait cultiver votre champ d'artichaux, vous n'auriez abſolument point eu de revenu ; quand même vous n'auriez jamais ſongé à faire ratiſſer des allées. Ce n'eſt donc pas parce que vous employez vos gens à un travail ſtérile, que votre revenu diminue ; c'eſt parce que vous ne les employez pas à un travail productif. Car, ſi vous ne faiſiez rien de trois de vos hommes, votre revenu n'en diminueroit pas davantage. Votre exemple enſeigne en autres termes que ſi on ne cultive pas une plante, on n'a pas le produit naturel de cette culture. Que l'on gagne plus en s'occupant d'un travail qui rapporte du profit, qu'en s'occupant

d'un travail qui n'en rapporte pas. Quelqu'un doute-t-il de cela? Les hommes n'ont pas besoin de pareilles leçons. Si vous réduisiez votre parabole à montrer qu'une portion du produit brut de ma terre doit être réservée pour entretenir ce produit, elle prouveroit bien cette proposition. Mais de quelque façon qu'on envisage cette parabole, elle ne prouve rien contre le Luxe auquel on employe seulement le revenu net. C'est cependant le point dont il s'agit. Nous n'aurons pas besoin d'autre argument pour montrer que le revenu net dépensé en Luxe n'influe pas désavantageusement sur la reproduction ; puisque, tant que du revenu de ce champ d'artichaux travaillé par deux hommes, je n'en appliquerai que la moitié à faire ratisser des allées, ce revenu sera le même.

Les parcs, les jardins de promenade, les vastes maisons de plaisance présen-

tent une objection plus sérieuse au premier coup d'œil. Une partie du terrein que ces choses occupent, est entierement rendue stérile : l'autre partie, cultivée d'une autre maniere, rapporteroit plus de fruits. La nation est moins riche de tout ce que ce terrein produit de moins. Cette objection, quoique spécieuse, ne soutient pas l'examen.

1°. Ce qui est produit de moins par l'emploi du terrein en bâtimens, en jardins, en parcs, mérite peut-être moins de considération qu'on ne le croit. Car d'un côté les parcs, les jardins de promenade donnent du bois, & les arbres viennent bien plus forts dans un lieu où l'air circule librement, que dans une forêt où ils seroient étouffés ; d'un autre côté ce que l'on retrancheroit du terrein occupé par un bâtiment que l'on juge trop vaste, ne seroit peut-être pas la moitié de l'espace qu'on estime suffisant pour ce même édifice.

2°.

2°. Ce n'eſt pas parce que je couvre de conſtructions mon champ, ou bien parce que je fais de ce champ un boſquet pour m'y promener au frais, ou même un manege découvert pour y exercer mes chevaux, que je nuis à la production. C'eſt parce que je ne mets pas mon champ en valeur, & que je n'en fais pas un gagnage (*a*). L'uſage que je fais de mon champ en bâtiſſant deſſus, *&c.* ne nuit pas plus à la production que ſi je le laiſſois en friche, ou que ſi je le laiſſois inonder. Ainſi on ne peut taxer

---

« (*a*) *Gagnage*, proprement pris, ſignifie le fruit qui » procede des terres labourables par ſemence de grain » ou plant d'herbes. *Gagnage* par métonymie ſignifie » auſſi les champs ou jardins où croiſſent toutes eſpeces » de bleds ou potages. Selon ce, on dit d'une belle » campagne de terres labourables, voilà un beau *Ga-* » *gnage* ». Nicot. Le mot Gagnage, eſt peu connu, parce que juſqu'à ces derniers temps on a peu parlé d'agriculture. Il eſt cependant François, comme Nicot le témoigne, & d'un uſage ordinaire en terme de chaſſe. On a cru pouvoir ſe ſervir ici de ce mot: il exprime d'une maniere brieve toute terre labourable enſemencée tant en bled qu'en légumes, & produiſant revenu.

l'existence des parcs, des maisons de plaisance, de diminuer la production que dans le cas où l'on suppose que le terrein sacrifié à ces objets est enlevé à la culture. Or, tant qu'il y a des landes dans un Royaume, les maisons de plaisance, quelque part qu'elles soient assises, ne le sont jamais que sur un sol inutile. La culture qu'on dépossede d'un terrein pour les y construire, se recule & va s'exercer sur des friches qu'elle change en guerets. La terre manque-t-elle ? alors le terrein est si cher que personne n'en veut perdre un pouce. On ne plante plus ni parcs ni grands jardins. On n'éleve plus de bâtimens inutiles. La Chine en offre la preuve. *Les Chinois*, dit le P. Lecomte, *croiroient manquer au bon sens d'occuper uniquement la terre en parterres, à cultiver des fleurs, à dresser des allées, à planter des bosquets d'arbres inutiles. Le bien public demande que tout soit semé, & LEUR INTERET PARTICULIER, QUI LES TOU-*

CHE ENCORE PLUS QUE LE BIEN PUBLIC NE LEUR PERMET PAS *de préférer l'agréable à l'utile.* NOUV. MÉM. SUR LA CHINE. *Paris 1696, in-12. tome I. pag. 334.*

PARMI les adverſaires du Luxe il y en a qui lui ſont oppoſés, parce qu'ils prétendent que le Luxe nuit à l'agriculture; d'autres parce qu'il leur répugne d'une part que des gens vivent dans les délices, tandis qu'on en voit qui manquent du néceſſaire; & d'une autre part que l'on ſe permette des dépenſes en ſuperfluités, tandis qu'il y a tant de travaux utiles à entreprendre pour le bien de l'Etat. Les uns & les autres admettent cependant le Luxe dans une circonſtance, ſçavoir, « dans le cas où » toutes les claſſes utiles ſeroient com» plettes & auroient plus qu'une ſubſiſ» tance commode ». Ils l'admettent alors, parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de ſentir qu'il eſt conforme à la raiſon de tirer parti d'un ſuperflu que

l'on possede, & que quand toutes les utilités sont produites, il ne reste plus d'autre moyen d'employer ce superflu que de l'employer en Luxe. A combien de difficultés l'énoncé de leur proposition ne donneroit-il pas lieu! De quoi compose-t-on une subsistance plus que commode, & même une subsistance commode? Les choses dont on la compose, ne sont-elles pas du Luxe? Si elles n'en sont pas, qu'appelle-t-on Luxe? Pour ne pas tomber dans trop de longueurs & de répétitions, tenons-nous-en à l'esprit de leur objection.

Si ceux, qui prétendent que le Luxe nuit à l'agriculture, le jugent admissible *lorsque toutes les classes utiles sont complettes, & ont plus que leur subsistance commode*; ils croyent donc qu'il ne nuit pas alors à l'agriculture. Autrement, arrêtant la réproduction, il altéreroit bientôt la prospérité publique; & il faudroit le rejetter quand même tous les ordres

de l'Etat regorgeroient de biens. Or, ſi le Luxe de tous ne préjudicie pas à l'agriculture; comment le Luxe d'un petit nombre y préjudicie-t-il?

Ceux qui rejettent le Luxe tant que l'on peut mieux employer ailleurs les dépenſes qu'il entraîne; & qui approuvent ces dépenſes lorſque tous les beſoins de l'Etat ſont ſatisfaits, & que les claſſes utiles jouiſſent d'une honnête aiſance, avouent par-là que le Luxe en lui-même n'eſt pas repréhenſible, & que pour pouvoir s'y livrer ſans reproche, il ne s'agit que de n'avoir rien de mieux à faire de ſon ſuperflu. Or un particulier, qui a plus qu'il ne conſomme pour ſes beſoins indiſpenſables, ſe trouve dans ce cas-là. Il a un ſuperflu qu'il n'eſt pas à ſa portée d'employer en entrepriſes au profit de l'Etat; quand on voudroit exiger de lui qu'il en eût la volonté. Il ne peut donc employer ſon ſuperflu qu'en Luxe ou en charités. L'em-

ployer en Luxe, c'eſt preſque l'employer en charités ; & c'eſt mieux l'employer.

Le ſuperflu d'un particulier ne change point de nature, ſoit que ce particulier ſoit le ſeul qui ait du ſuperflu, ſoit que pluſieurs ou que tous en ayent comme lui. Si l'on vivoit en communauté de biens, il n'y auroit en effet de véritable ſuperflu pour perſonne que quand tous les néceſſiteux ſeroient abondamment pourvus des beſoins de la vie, que quand toutes les utilités poſſibles pour l'Etat ſeroient produites. Mais 1°. on ne vit pas en communauté de biens. 2°. L'avantage de la ſociété exige des propriétés diſtinctes & ſacrées. Par une ſuite de ces principes le Gouvernement qui veille aux beſoins de l'Etat & qui fait contribuer chacun aux dépenſes que ces beſoins exigent, ne doit & ne peut ſans nuire à l'Etat faire aucune levée que par des ordres généraux qui excluent entie-

rement toute acception de perſonne. L'intérêt commun ni la juſtice ne permettent point d'impoſer les riches à volonté, un à un, ni autrement que collectivement. Dès-là néceſſairement il y a toujours des gens à qui, toutes charges payées, il reſte un ſuperflu ſur lequel l'Etat ni perſonne n'a de droits & qu'ils ne peuvent que donner, employer en Luxe ou laiſſer perdre.

Qu'ESPERE-T-ON de l'animoſité avec laquelle on s'éleve contre le goût du Luxe? On ne l'éteindra pas. Il tient eſſentiellement à l'ame. Les loix prohibitives le contrarient ſans le réprimer. C'eſt un Protée plus ſubtil que celui de la fable. Rien ne peut l'enchaîner. Proſcrivez un genre de ſuperfluités: on ſe rejette ſur un autre genre. Que voulez-vous qu'un homme actif faſſe du produit de ſon travail, quand ce produit ſurpaſſe ſes beſoins indiſpenſables? Lui prendrez-vous ſon ſuperflu, le fruit de ſa ſueur?

Vous le plongerez dans la pareſſe & dans l'engourdiſſement.

On déclame vainement contre le Luxe depuis bien des ſiècles. Le *ſævior armis luxuria* eſt ancien & n'eſt pas le premier reproche qu'on lui ait fait. Les Rhéteurs, les Poëtes, ardens à montrer de la ſévérité, parce qu'elle plait, ont à l'envi déployé leur éloquence contre un goût ſi raiſonnable. Cependant les hommes, en applaudiſſant aux traits lancés contre le Luxe, s'y ſont livrés dans tous les temps ſelon leur pouvoir. Le bon ſens, qui leur eſt accordé par la nature, les préſerve de ſuivre dans la pratique les erreurs de la ſpéculation. Ils n'ont ceſſé de ſe livrer au Luxe; & malgré les dangers qu'on attache à ce penchant, quoique, depuis Juvénal, le Luxe ſe ſoit étendu de l'Italie en France, en Angleterre, en Allemagne, ces contrées jadis preſque déſertes en tant d'endroits forment aujourd'hui de puiſſans

Etats. C'eſt qu'en dépit de toutes les opinions le bonheur des hommes dépend des jouiſſances du Luxe & que le Luxe n'eſt point un mal politique. *Ce que la nature aime*, dit Young, *eſt néceſſairement bon*. N'entendons-nous pas tous les jours préſenter les entraves miſes au commerce, à l'induſtrie, comme des bornes miſes à la proſpérité publique? Eh! quel objet auroient le commerce & l'induſtrie ſans le Luxe? Si vous voyez tomber en décadence un Empire où le Luxe regne en quelques endroits: n'accuſez pas de ſa ruine le Luxe des particuliers. Prenez-vous-en à d'autres cauſes, au ſurfaix des impoſitions, à la tyrannie, à la maladreſſe des perceptions qui découragent le travail & par-là obſtruent les ſources de la puiſſance.

Le goût du Luxe peut corrompre & dégrader des particuliers. On lui a donné l'épithete de *diſſuaſor honeſti*. L'amour des richeſſes a les mêmes dangers. S'en-

ſuit-il que les richeſſes ſoient préjudiciables à l'Etat? Malheur à ceux dont les deſirs ne ſont point retenus dans de juſtes bornes par la raiſon & par l'honneur! Ils méritent toutes les cenſures. Que le zele s'arme contre eux. Prémuniſſez les cœurs par de ſages leçons contre l'aſcendant d'une paſſion trop vive. Mais n'attribuez pas à la choſe un vice concentré tout entier dans la perſonne qui en abuſe. Ne concluez pas d'un accident particulier contre les effets généraux d'une cauſe ; & de ce qu'un individu peut ſe dérégler, n'inférez pas que le Luxe ſoit funeſte à l'Etat. Proſcrirez-vous le vin comme Mahomet, parce que cette boiſſon ſalutaire enivre les intempérans ?

C'EST, nous l'avons déja dit, parce que l'on applique à l'Etat les inconvéniens du Luxe à l'égard des particuliers, que l'on forme de ſi faux jugemens ſur cette matiere. Mais à-travers les nua-

ges que ces méprises élevent dans les esprits, l'utilité intrinseque du Luxe se fait sentir invinciblement, quoique confusément, par un tact, pour ainsi dire, machinal. L'avantage physique qu'on y trouve, l'emporte sur l'illusion que de vaines subtilités peuvent causer.

Quoiqu'il soit indubitable que les efforts des adversaires du Luxe ne prévaudront jamais contre l'impulsion de la nature & de la raison qui nous le conseillent, comme l'exemple des siécles passés le démontre, il importe néanmoins de combattre leur systême. Indépendamment de toute autre vue, il est mieux d'avoir des idées justes que d'avoir des idées qui ne le soient pas. De plus si la généralité des hommes est par le nombre à l'abri d'une séduction durable dans les choses où les sens sont intéressés, il n'en est pas moins vrai que les prestiges d'une fausse doctrine peuvent égarer pour un temps. Lorsque l'erreur gagne

ceux qui tiennent les rênes de l'Etat; leur adminiftration réglée fur leurs principes offenfe le nerf de la profpérité publique & lui porte quelquefois des atteintes funeftes dont il faut des fiécles pour réparer l'effet.

CHAPITRE V.

Le Luxe des particuliers ne peut jamais excéder les facultés générales d'une nation. Ainsi il ne peut être ruineux pour une nation. Le Luxe du Gouvernement peut seul détériorer l'Etat. Ceux qui dépensent en Luxe leur revenu, au lieu de l'employer à l'améliorer, ne font qu'user de leurs droits & ne nuisent pas au bien public. Les sociétés seroient appauvries depuis long-temps si le Luxe étoit destructif. Le Luxe a été plus étendu autrefois qu'il ne l'est à-présent. Ridicule des déclamations contre le Luxe démontré par un exemple. Confusion dans les idées sur le Luxe. Preuves de l'utilité du Luxe.

Le Luxe n'existe qu'autant qu'on peut s'y livrer. Les desirs nous portent en vain vers les jouissances qu'il nous présente, quand nos moyens ne nous permettent pas de les acquérir. Les dé-

penſes ſont toujours bornées par les facultés. C'eſt mon bien que je conſomme ou c'eſt le bien des autres qu'ils me confient. Dans ces deux cas c'eſt toujours un bien exiſtant qui me fait jouir. Si j'excede mes moyens mon rôle eſt bientôt joué. A l'éclat de mes dépenſes inconſidérées ſuccedent promptement l'abbaiſſement & la privation.

Ainsi où le Luxe regne, il y a certainement un degré d'opulence proportionné à l'étendue du Luxe. La maſſe des facultés peut être plus grande que les conſommations ; jamais elle ne peut être moindre. Un particulier jouit audelà de ſes moyens légitimes ; il faut pour cela qu'il trouve dans les autres les moyens qu'il n'a pas. Quels que ſoient ſes excès, il ne conſomme que des choſes qui exiſtent & qui ſeroient conſommées par pluſieurs s'il ne les conſommoit pas à lui ſeul.

Le Luxe d'une ville témoigne incontestablement l'opulence de ses habitans. Le Luxe répandu jusques dans les moindres hameaux d'un Royaume, seroit assurément la marque que ce Royaume jouiroit de la plus grande abondance. Le Luxe prend toujours le niveau de la prospérité publique. Il en est le thermometre.

La capitale d'un grand Royaume peut être riche aux dépens des provinces, & les causes qui transportent dans ses murs la substance des autres parties de l'Etat, peuvent être funestes au bien-être national. Mais le Luxe auquel les habitans de cette capitale s'adonnent par une suite des richesses qu'ils possedent, loin de causer aucun détriment aux provinces, corrige en partie les effets destructifs de l'administration qui les appauvrit. Ce n'est point contre le Luxe de cette ville qu'il faut diriger ses attaques;

c'eſt contre les cauſes qui l'enrichiſſent.

DES-LORS pourquoi s'effrayer du Luxe & le voir comme un fléau, puiſqu'un peuple ne peut s'y livrer que dans la proportion de ſes moyens? N'eſt-il pas conforme à la raiſon de ſe donner les ſatisfactions qu'on peut ſe donner légitimement? Le bien ne feroit d'aucun avantage, s'il falloit ſe refuſer la douceur d'en jouir. On n'employe en Luxe que ce que le Gouvernement laiſſe & doit laiſſer après le contingent fourni pour les beſoins communs tels que l'autorité ſouveraine les arbitre. Quel inconvénient peut-il y avoir pour l'Etat à convertir en jouiſſances agréables un réſidu ſur lequel l'Etat n'a nul droit & dont il ne peut s'emparer ſans ſe faire tort à lui-même?

LE déſordre que le goût du Luxe met quelquefois dans la fortune des hommes

hommes ſans conduite, eſt leur affaire & non celle de l'Etat. A meſure que mes biens diſſipés follement échappent de mes mains, ils paſſent en d'autres mains qui les gouvernent mieux ; & comme le nombre des gens dérangés ſe perd dans la foule des gens attentifs à leurs affaires, l'influence de mon déréglement eſt zero pour la ſociété.

Si quelques particuliers peuvent conſommer au-delà de leurs facultés, il eſt phyſiquement impoſſible à une nation d'en faire autant. L'intérêt reſpectif des hommes s'y oppoſe. Ils ſe font obſtacle les uns aux autres ; & la choſe publique gagne plus par l'émulation générale née du Luxe qu'elle ne perd par les fautes où il peut faire tomber.

Les dépenſes du Gouvernement ſont les ſeules dont l'excès puiſſe détériorer l'Etat, parce qu'alors les impoſitions qu'il eſt contraint d'établir & qu'on eſt

contraint de payer, surpassant la proportion que les facultés générales peuvent supporter sans s'affoiblir, ôtent les moyens nécessaires à l'entretien ou à l'accroissement du revenu, & portent par-tout le découragement. Au lieu que les dépenses des particuliers, quelque excessives qu'elles soient par rapport à ceux qui les font, sont toujours nécessairement restraintes dans un tel cercle que les facultés générales n'en reçoivent point de diminution. Car ces dépenses, se faisant de gré à gré, l'intérêt de chacun les borne immanquablement au point, par-delà lequel elles nuiroient.

LES personnes, dit-on, qui, au lieu de dépenser sur leurs terres en améliorations, dépensent en Luxe, non-seulement se manquent à elles-mêmes, en se frustrant des jouissances plus étendues qu'elles auroient par-là; mais encore manquent à l'Etat en le privant des richesses & de la population qui résulteroient de l'augmentation de leur re-

venu. Examinons ce prétendu délit.

1°. Il ne concerne que les gens qui ont des terres susceptibles d'amélioration & qui ont des moyens proportionnés aux dépenses qu'exige une pareille opération. Les propriétaires des terres & les cultivateurs dans un Etat très-peuplé ne sont peut-être pas la moitié de la nation. Parmi les propriétaires & les cultivateurs combien y en a-t-il qui ayent en même temps & des terres qui peuvent être améliorées & les moyens de faire ces améliorations? Il n'y en a pas la cinquantieme partie. Dès-lors si le Luxe est blâmable en ceux qui se trouvent dans le cas dont on parle ici, ce n'est plus qu'une proposition particuliere qu'il faut borner aux personnes de cette classe.

2°. Par rapport au tort que se font à eux-mêmes ceux qui dépensent en Luxe au lieu de l'employer à l'accroissement de leur revenu; rien n'est assu-

rément plus essentiel à la liberté légitime de l'homme que de pouvoir sans crime négliger ses avantages propres.

3°. PAR rapport au prétendu délit envers l'Etat, il est pareillement essentiel à la liberté légitime & nécessaire au bien commun de la société que chacun ait le droit de disposer de son bien à son gré, quand il a contribué selon sa taxe aux charges de l'Etat.

4°. ON n'a point cru jusqu'ici que, sous peine d'être réputé coupable, un citoyen sans fonctions publiques, fût obligé de procurer l'avantage de la société; au contraire on a toujours regardé un tel acte comme méritoire & digne de récompense.

5°. POUR imposer un devoir, il faut en marquer précisément les bornes. Il faut le faire connoître bien clairement. En imposant aux propriétaires des terres & aux cultivateurs l'obligation de pren-

dre ſur leur revenu net de quoi fournir à l'amélioration dont leurs terres ſont ſuſceptibles, quelle dépenſe leur permet-on de faire pour leur jouiſſance perſonnelle ? Car ſi ma terre me rapporte trente mille livres & que pour me produire davantage elle ait beſoin d'une dépenſe extraordinaire de trente mille francs, on n'exige pas ſans doute que je me paſſe de tout pour effectuer cette amélioration. On doit poſer un terme en deça duquel mes dépenſes perſonnelles ſeront légitimes, & le devoir conſiſtera à ne point excéder ce terme. Or on ne peut s'appuyer ſur aucune raiſon valable pour établir ce terme à un point plûtôt qu'à un autre dès qu'on veut l'établir au-delà de l'étroit néceſſaire ; & il eſt évidemment contraire à la raiſon de fixer exactement ce terme à celui de l'étroit néceſſaire. On ne peut donc marquer avec préciſion l'étendue du devoir qu'on veut preſcrire ; ou ſi l'on en aſſigne les limites, ces limites ne peu-

vent qu'être arbitraires. Cela prouve ſans replique qu'un pareil devoir n'eſt pas dans la nature des choſes & qu'il eſt abſurde de vouloir l'impoſer.

Il y a plus. Ceux qui dépenſent en Luxe leur revenu au lieu de l'employer à l'amélioration de leurs terres, indépendamment de ce qu'ils ne font en cela qu'uſer de leurs droits, ne cauſent aucun tort à l'Etat. Dans un pays où les arts fleuriſſent, où le Luxe eſt goûté, peu importe que le propriétaire d'une terre s'occupe de l'améliorer. Mille gens y penſent pour lui, & viennent lui demander à prix d'argent la permiſſion de l'exploiter, quand les vices de l'adminiſtration n'empêchent pas de penſer à de telles entrepriſes. L'attrait qui porte à dépenſer, excite ceux qui n'en ont pas le moyen, à l'acquérir. Ils recueillent ce que les riches diſperſent. Ils s'uniſſent & placent les fonds qu'ils ont amaſſés, ſur tout ce qui leur préſente

l'espoir de quelque profit. On doit même plus attendre de l'activité des hommes quand ils sont déterminés par ce mobile, que si ce mobile étoit supprimé. L'intérêt sçait trouver les richesses dont il a besoin pour ses opérations. Il sçait même suppléer aux richesses, & les richesses sans un intérêt à les faire valoir, restent oisives dans les mains du possesseur, ou sont consommées en jouissances de plaisir.

La culture languit-elle dans un pays luxueux? C'est que l'émulation produite par le Luxe y rencontre des difficultés qui découragent également & le propriétaire le plus ardent & ceux qui ne demandent qu'à se mettre à la place du propriétaire négligent ou mal-habile. Pourquoi s'en prendre au Luxe qui vivifie tout, au Luxe sans qui personne n'auroit de motif pour s'évertuer?

Si le Luxe étoit en effet destructif,

où en feroit-on? Les hommes depuis des milliers de fiécles s'y livrent de tout leur pouvoir. Leur goût fur ce point ne s'eft jamais rallenti que quand leurs moyens ont diminué. Aujourd'hui que l'on fe déchaîne avec la plus grande vivacité contre fes excès, on ne voit parmi nous ni de Lucullus ni d'Apicius. Nos bâtimens les plus magnifiques n'ont pas à beaucoup près la magnificence du palais de Sémiramis, & nos feftins les plus folemnels n'égalent pas ceux de Cléopâtre. Paris & Londres ne connoiffent ni dans la vie ordinaire ni dans les plaifirs publics des recherches auffi grandes que celles qui étoient d'un ufage commun dans Babylone, dans Athenes & dans Rome au temps de leur fplendeur. Nos peres mêmes, dès qu'ils ont eu quelques richeffes, nos peres dont on vante la fimplicité, ont autant aimé la fomptuofité que les Grecs & les Romains. Les fêtes décrites dans nos vieux livres, toutes grotefques & ridicules qu'elles étoient, coûtoient des

ſommes prodigieuſes. On faiſoit dans les tournois qui étoient toujours accompagnés de repas & de bals, des dépenſes effroyables en décorations, en harnois, en vêtemens riches, en vaiſſelle d'argent. A peine peut-on croire les récits qu'on en lit dans le *Théatre d'honneur* & ailleurs.

Ce n'étoit pas ſeulement dans ces occaſions d'apparat que nos ancêtres étaloient du Luxe. Ils en avoient beaucoup habituellement. Les Prélats mêmes donnoient dans toutes ſortes de profuſions avec tant d'excès dès le temps de S. Bernard, que ce Saint indigné crut devoir céder à l'ardeur de ſon zele & tonner contre eux dans la chaire ſans aucun ménagement. Les œuvres de ce Pere de l'Egliſe nous l'apprennent.

Dans l'uſage ordinaire la table des gens d'une médiocre fortune étoit garnie de beaucoup de plats. Pluſieurs écrits

conſervés juſqu'à préſent en rendent témoignage *. Les vêtemens étoient riches juſqu'au point qu'au rapport d'une ancienne chronique commençant en 1400 & finiſſant en 1477, *les valets, à l'imitation de leurs maîtres, & les petites gens indifféremment portoient des pourpoints de ſoie ou de velours.*

Dans l'éloge de Louis XII. par Claude Seiſſel, on trouve des choſes qui étonnent ſur le Luxe du commun du peuple. « On voit, dit-il, généralement par tout le Royaume baſtir grands édifices tant publiques que privés & ſont plains de doreures, non pas les planchis tant ſeulement & les murailles qui ſont par le de-

* Entre autres *les quinze Joies du mariage*, ouvrage composé ſuivant l'opinion la plus probable, vers l'an 1420 ou 1430, dans lequel l'Auteur, paſſant en revue les deſagrémens que l'on éprouve quelquefois dans l'état de mariage, entre dans les détails de la maniere dont on vivoit de ſon temps.

» dans, mais les couvertes, les toicts,
» les tours & ymages qui ſont par le
» dehors; & ſi ſont les maiſons meu-
» blées de toutes choſes plus ſumptueu-
» ſement que jamais ne furent. Et uſe
» l'on de vaiſſelle d'argent en tous
» eſtats ſans comparaiſons plus qu'on
» ne ſouloit, tellement qu'il a été beſoin
» ſur cela faire ordonnance pour corri-
» ger celle ſuperfluité. Car il n'y a
» ſorte de gens qui ne veuille avoir
» taſſes, goubelets, aiguierres & cuil-
» liers d'argent du moins. Et au regard
» des Prélats, Seigneurs & autres groſ-
» ſiers, ils ne ſe contentent pas d'avoir
» toute ſorte de vaiſſelle tant de table
» que de cuiſine d'argent s'il n'eſt do-
» ré; & meſme aucuns en ont grande
» quantité d'or maſſif; auſſi ſont les ha-
» billemens & la maniere de vivre plus
» ſumptueux que jamais on ne les vit».

Ce que dit Seiſſel des dépenſes de ſon temps eſt confirmé par la magnifi-

cence extrême que le Maréchal Trivulse montra au tournoi fait à Milan en 1507, où il traita le Roi Louis XII. Sa vaisselle d'or & d'argent marquée à ses armes étoit innombrable. Douze cens de ses gens étoient vêtus de velours noir, les autres l'étoient de taffetas. La salle de six vingts pas de long étoit couverte de velours bleu tout semé de fleurs de lys & d'etoiles d'or. Il y avoit quatre ou cinq cens carreaux de drap d'or ou de velours cramoisi pour asseoir les dames conviées au banquet. Ceux qui furent admis à cette fête y parurent pareillement avec éclat. On y compta plus de douze cens dames vêtues de drap d'or ou de soie en broderie & chargées de pierreries. On pourroit aisément entasser citations sur citations pour prouver que le Luxe n'a jamais cessé de régner en France soit sous une forme soit sous une autre depuis Saint Louis, & sur-tout depuis Philippe-le-Bel qui rendit en l'an

1294 une ordonnance pour le réformer.

Pour mettre en état d'apprécier les déclamations des détracteurs du Luxe & faire sentir combien elles sont déraisonnables, il auroit peut-être suffi de rapporter quelques passages des Auteurs qui se sont déclarés contre le Luxe dans des temps éloignés de nous, & qui ont spécifié les choses qu'ils condamnoient. J'en donnerai un seul exemple. Dans *les nouveaux mémoires ou observations sur l'Italie & sur les Italiens*, par M. Grosley, imprimés en 1764 sous le nom de deux Gentilshommes Suédois, on trouve un tableau que Jean Musso nous a laissé des mœurs de Plaisance sa patrie au quatorzieme siécle. Cet Ecrivain, qui blâme extrêmement le Luxe de ses compatriotes, après avoir passé en revue les excès de dépenses qu'ils se permettoient dans leur habillement & pour leur table, dit : « Le Luxe de la table, » des habits, des logemens & des ameu-

» blemens date à Plaiſance d'environ » 70 ans. C'eſt-à-dire qu'il a commencé » à s'y introduire vers l'an 1320. Les » maiſons ont aujourd'hui des ſalles, » des chambres à cheminée, des cours » en portique, des puits, des jardins & » mille aiſances ou commodités igno- » rées de nos ancêtres. Telle maiſon qui » aujourd'hui a pluſieurs cheminées, » n'en avoit point dans le dernier ſié- » cle. Le feu ſe faiſoit au milieu de la » maiſon ; la fumée ſe perdoit à-travers » les tuiles : toute la famille environnoit » ce feu où ſe faiſoit la cuiſine : uſage » qui ſubſiſtoit encore de mon temps en » bien des maiſons qui n'avoient pas » même de puits. Le vin eſt l'objet que » le Luxe a le moins négligé : on le boit » infiniment meilleur que dans le der- » nier ſiécle. On dépenſe aujourd'hui » en ameublemens douze fois plus qu'a- » vant 1330. Le goût pour ces dépen- » ſes nous eſt venu de France, de Flan- » dres, d'Eſpagne ; & Plaiſance réunit

» aujourd'hui le Luxe de tous ces pays.
» Les tables, qui n'avoient jadis que 12
» pouces de large, en ont 18 aujourd'hui.
» Ces tables sont garnies de nappes & de
» garde-nappes : on y voit des tasses,
» des cuillers & des fourchetres d'ar-
» gent, des écuelles de toutes gran-
» deurs, de grands couteaux, des ai-
» guierres & des bassins. Les lits garnis
» de couvertures de soie ont des ciels
» ou de petits baldaquins d'où tombent
» tout autour des rideaux de toile. On
» est éclairé par des torches & par des
» chandelles de suif ou de cire portées
» sur des chandeliers de cuivre ou de
» fer. Enfin chaque maison est fournie
» de tous les ustensiles de nécessité &
» de commodité. Presque par-tout on
» a deux feux, un pour la chambre &
» l'autre pour la cuisine. On fait de
» grandes provisions de confitures. Rien
» ne coûte pour satisfaire la sensualité ».

CES nouveautés, que Musso relevoit,

choquoient ſans doute les rigoriſtes ſes contemporains autant que lui. Préſentement nous ne concevons pas qu'on les ait déſapprouvées. Nous applaudiſſons à ces uſages, & il ne vient à l'eſprit de perſonne que l'on ait jamais pu craindre que leur introduction nuisît à la fortune publique. Nous regardons des puits, des cheminées dans les maiſons, des nappes, des couteaux de table, comme des commodités très-raiſonnables. Qui penſeroit aujourd'hui que des rideaux de toile autour d'un lit, que des tables plus larges que douze pouces ont été réputées un Luxe repréhenſible ; que l'on a blâmé de faire le vin avec ſoin pour le boire meilleur, & d'ouvrir une libre iſſue à la fumée pour s'en délivrer ſans ceſſer d'être clos ! C'eſt avec auſſi peu de raiſon que les rigoriſtes de notre temps condamnent les délicateſſes & les recherches modernes. Nos deſcendans trouveront fort ſimples les commodités & les embelliſ-

ſemens

ſemens qui paroiſſent aujourd'hui à quelques gens des excès dangereux pour le bien de l'Etat.

La pareſſe des hommes les empêche de rien approfondir & les rend dupes des mots. Une idée préſentée ſous un nom les effarouche. La même idée préſentée ſous un autre nom les attire. L'oppoſition que l'on témoigne contre le Luxe ſe dément dès qu'on parle de commerce & d'induſtrie. Si le commerce & l'induſtrie ſont avantageux, le Luxe ne peut être pernicieux, puiſque le commerce & l'induſtrie n'exiſtent que par le Luxe.

Lorsqu'en 1716, le Roi, de l'avis du Régent, abrégea la durée des deuils, le motif qui détermina fut de prévenir l'interruption du commerce & la ceſſation des manufactures. On applaudit dans le temps à cette ordonnance, & l'on entend tous les jours dire que les

deuils ſont encore trop longs ; que leur ſucceſſion répétée près-à-près fait languir le commerce ; prive les ouvriers de ſalaires ; que la circulation en eſt rallentie ; que par ces cauſes la conſommation diminue & avec elle la production. Dans le même temps que l'on raiſonne ainſi, on crie contre le Luxe. Cependant les fabriques dont la longue durée des deuils interrompt le travail, ſont plus de Luxe que les manufactures entretenues par les deuils. Il faut faire bien plus de dépenſes dans l'habillement de couleur pour être mis proprement, que dans l'habillement noir. La longue durée des deuils reſtraint par conſéquent le Luxe ; & demander qu'on raccourciſſe leur durée, c'eſt dans le fait demander l'extenſion du Luxe. Mais dans l'intention, on eſt bien éloigné de cette idée. On ne penſe qu'à favoriſer le commerce & l'induſtrie ; on croit leur cauſe fort différente de celle du Luxe. Le préjugé, qui n'empêche pas de ſentir combien

l'activité du commerce & de l'industrie sont utiles, empêche d'en voir le mobile. On rapporte aveuglément les effets de la cause à l'instrument qu'elle meut. Par une suite de cette confusion, on ne veut pas que le commerce & l'industrie languissent, parce qu'alors tout languit, & l'on veut étouffer le Luxe sans lequel il n'y auroit point de commerce ni d'industrie.

L'Auteur d'un ouvrage Anglois intitulé *A plan of trade*, qui a eu à Londres cinq éditions en fort peu de temps, propose comme un moyen d'augmenter le commerce de l'Angleterre, d'envoyer des missions chez les Negres & chez les Sauvages du nouveau monde; non pour y propager la foi, mais pour les engager à se vêtir & pour leur inspirer le goût de nos superfluités. Son idée est que, si l'on parvenoit à leur faire contracter nos habitudes, ils s'adonneroient davantage au travail pour avoir

de quoi ſatisfaire leurs nouveaux deſirs; qu'ils ſe rapprocheroient, ſe mutiplieroient & deviendroient riches; qu'alors on auroit en eux un grand nombre de gens en état d'acheter, & que l'on fourniroit de beaucoup de choſes. Perſonne ne niera que cette maniere de voir ne ſoit juſte, & que les effets qu'on promet de ce plan n'euſſent lieu, ſi l'on réuſſiſſoit à donner nos mœurs aux nations Sauvages. Perſonne auſſi ne diſconviendra que les Sauvages ne peuvent prendre l'uſage de ſe vêtir, de ſe meubler, de ſe bâtir des demeures plus commodes que leurs cabannes, ſans que de telles nouveautés ſoient un Luxe pour eux, quand même dans tout cèla ils n'excéderoient pas la condition d'un de nos médiocres payſans. En effet les Sauvages ſe ſont paſſés juſqu'ici de ces recherches. Or dès que le Luxe auquel ils s'adonneroient les enrichiroit, en les engageant au travail qui eſt la ſource de toutes richeſſes, comment le Luxe au-

roit-il un effet contraire parmi nous chez qui la force de ce reſſort doit avoir plus d'intenſité par la raiſon qu'au point où nous ſommes, les travaux doivent avoir plus de facilité & d'encouragement chez nous que chez un peuple qui commenceroit à ſortir de l'état primitif?

Les préventions contre le Luxe ont leur ſource dans le défaut de réflexion & dans les mouvemens de l'envie & de la vanité. L'amour-propre trouve ſon compte à éclater contre le Luxe. On condamne des dépenſes où l'on ne peut atteindre, & l'on fait montre tout-à-la-fois de modeſtie, d'amour pour l'ordre & de zele pour la patrie.

Cependant que de choſes les hommes doivent au Luxe! Ils lui doivent tout. La nature ſemble s'être repoſée ſur lui du ſoin d'ouvrir les tréſors de ſa fécondité. Elle s'eſt contentée de don-

ner à ses productions les propriétés qu'elles comportoient sans déployer ces propriétés, & de jetter sur la terre les différentes especes de choses qu'elle vouloit qni existassent sans se mettre en peine de les multiplier. C'est le Luxe, qui, pressant l'homme de travailler, échauffant son industrie, ne lui donnant aucun relâche, acheve les desseins de la nature. C'est par le Luxe que les fruits de la terre, maigres & revêches dans l'état agreste, prennent une forme plus pleine & des saveurs plus exquises. Par lui les plantes utiles, cent sortes d'animaux, les hommes même épars en petit nombre dans leur origine; se sont multipliés presque à l'infini. C'est le Luxe qui nous a donné les vins, les boissons composées, les étoffes, les ustensiles & mille autres jouissances, qui, cachées comme sous un voile, étoient perdues pour nous, s'il n'eût guidé la main de l'industrie & ne l'eût animée à les découvrir. C'est lui, qui, nous ayant

appris à bâtir, à conserver, à changer, par une heureuse métamorphose, des biens d'une durée passagere en biens d'une durée permanente, nous assure une existence douce, indépendante de la variété des saisons & de leur inconstance. Il allume le flambeau du génie: il éveille les talens: les arts qui s'élevent à sa voix en enrichissant l'homme adoucissent ses mœurs, étendent son intelligence, & d'un stupide féroce peu différent de la brute & presque aussi misérable, forment un être sociable, éclairé, dont les jours sont accompagnés de douceurs qui corrigent les amertumes inséparables de la vie.

CHAPITRE VI.

Effets de l'extinction du Luxe. Le Luxe anime l'agriculture. Une grande nation uniquement agricole n'auroit pas toute la force ni tout le bonheur dont elle est susceptible. La pompe & les somptuosités des riches ne doivent point nous offusquer. Il faut des riches & des pauvres dans un Etat.

IMAGINONS que la plus grande partie du Luxe soit abolie & voyons les effets de ce changement. Les hommes désormais se contentent de cabannes dont la construction ne demande point d'art. Ils n'ont que très-peu de meubles & très-grossiers. Ils sont vêtus de peaux & n'ont pour ustensiles que l'usuel le plus borné. Du moment où l'on se restraint à ce point, voilà la moitié des habitans réduite à chercher de nouvelles ressources. D'un autre côté les propriétaires

des revenus des terres, embarrassés de leur revenu, cherchent à les consommer. Ils accumulent les viandes sur leurs tables, font profusion de vins, nourrissent des meutes, beaucoup de chevaux, beaucoup de domestiques. C'est ce que l'on a vu dans tous les temps où les arts n'étoient pas poussés assez loin pour que l'on connût un autre Luxe. C'est encore ce que l'on voit dans les pays qui en sont privés, comme en Pologne, en Hongrie & dans quelques endroits de l'Allemagne.

Une partie des habitans délaissés & devenus inutiles, s'attache à ces propriétaires pour les servir ou pour leur faire cortége. Le reste fuit ou s'anéantit. Car il s'en faut que tous puissent se placer chez les propriétaires. Ceux-ci avec la même richesse qui faisoit vivre ces ouvriers séparément chacun chez soi, ne sont pas assez riches pour en entretenir le même nombre auprès d'eux

comme domestiques. Il est constant que des gens qui vivent dans la maison & aux dépens d'autrui, consomment beaucoup plus qu'ils ne feroient s'ils vivoient en particulier à leurs propres dépens; outre que les maîtres consomment eux-mêmes davantage, tant parce qu'ils tournent leurs plaisirs de ce côté-là que parce qu'étant dans l'abondance des comestibles, ils s'occupent moins d'économie. On peut établir que, dans ce systême la différence au desavantage de la population, la production restant toujours la même, est d'un quart à ne rien exagérer. L'Etat perd donc déja un quart de sa force.

Les arts étant abandonnés, une infinie quantité de matieres diverses reste sans valeur & ne donne aucune jouissance. Il n'y a plus de commerce de province à province ni même de ville à ville : presque plus d'affaires ni d'intérêts qui nécessitent de voyager. Les

chemins désormais inutiles sont négligés. Ils dépérissent & se détruisent. Les communications s'obstruent. Les correspondances cessent On revient au temps où, comme sous le Roi Robert, c'étoit une grande entreprise d'aller à soixante l.eues de chez soi.

De ce défaut d'art, de ce défaut de communication naissent immanquablement l'ignorance & la barbarie. De-là vient pareillement que le cultivateur ayant moins de ressources & d'intelligence, cultive moins & moins habilement & qu'il recueille moins ; que chaque canton resserré dans d'étroites limites, borné à ses propres ressources, succombe sous l'intempérie des saisons, & que l'on éprouve fréquemment de ces famines terribles dont les Capitulaires de Charlemagne & les anciennes Chroniques ont conservé la mémoire.

La nation presque réduite à la ré-

colte annuelle des productions comestibles, & n'ayant hors de-là ni pécule ni richesse quelconque, est hors d'état de rien payer autrement qu'en nature. De-là l'obligation pour le Souverain d'exiger de même le service en personne de la part des propriétaires des revenus ; & de-là suivroit encore la servitude du menu peuple qu'on attacheroit à la glébe par la difficulté pour les propriétaires des terres de s'assurer de bons fermiers qui exploitassent leurs biens. L'obligation pour le Souverain d'exiger le service en personne ôteroit tout moyen de tenir long-temps de grandes forces assemblées & mettroit par conséquent le sort de l'Etat au hazard d'une seule bataille.

En se traçant les suites inévitables de l'extinction du Luxe, on se retrouve dans la situation où la France étoit à la fin de la seconde race de nos Rois : temps où le Luxe que les Romains avoient introduit dans les Gaules, & qui

avoit rendu long-temps ces provinces l'un des principaux nerfs de leur Empire, étoit presque entierement éteint par les troubles qui ne cesserent d'agiter la France sous les Mérovingiens & sous les Carlovingiens. Alors, excepté les nobles, les Ecclésiastiques & les bourgeois de quelques villes, presque tout le peuple étoit serf : sans les affranchissemens la plus grande partie de la nation seroit encore *hommes de poeste*, *main-mortable*, *gens de corps*. Alors les redevances foncieres se payoient en nature; les services militaires se rendoient en personne. Les guerres se faisoient plus par excursions que par campagnes. Une seule défaite décidoit du sort du vaincu. L'ignorance & la barbarie étoient complettes. C'est une observation tout-à-fait grave dans la question présente de voir que l'anéantissement du Luxe opéré par le fait des guerres & des désastres continuels ait produit les mêmes effets que la spéculation annonce devoir

arriver dans le cas où l'on pourroit au sein d'une nation paisible & non déja ruinée parvenir par des loix à éteindre le Luxe. L'extinction du Luxe soit par les loix soit par les mœurs, anéantissant l'émulation & les richesses, produit dans une nation l'effet d'une pauvreté causée par les ravages d'une guerre intestine continuelle ou par les vices d'une mauvaise administration.

Nous n'insisterons pas sur la qualité des mœurs ni sur l'ordre politique avilissant pour l'humanité que le systême de renoncer au Luxe ne manqueroit pas d'introduire. Il n'y a personne qui ne sente combien un Royaume en une telle situation seroit malheureux; & l'idée que nous avons des siécles grossiers où cette situation étoit réalisée, n'est pas propre à nous inspirer le desir d'en voir le retour. Arrêtons-nous seulement sur l'effet qui résulteroit de ce systême pour la puissance publique. Elle seroit dé-

truite. Les arts centuplent la force des hommes, & ſans le Luxe il n'y a point d'arts. Sans le Luxe il n'y a point d'émulation ; & dès-lors nulle ardeur pour le travail. L'agriculteur n'étant preſſé que par l'intérêt de ſon maître, ſe néglige & s'engourdit. La production diminue & la population décroît dans la même proportion. Tous les moyens s'affoibliſſent. Les terres les plus fertiles ſe changent en friches. Les forêts s'étendent : & l'Etat qui, par l'influence féconde du Luxe, croiſſoit en force & en ſplendeur, énervé dès que le Luxe eſt étouffé, n'offre plus que le ſpectacle de la langueur & de la miſere.

La France préſente ce tableau ſous Charles-le-Chauve. Les conceſſions immenſes faites aux Moines, les vaſtes défrichemens dont on leur a l'obligation, montrent combien alors le terrein avoit peu de valeur & combien il y en avoit d'abandonné. La petiteſſe

des villes, les courſes des Normands qui ne craignoient pas, quoiqu'en petites bandes, de pénétrer juſqu'au cœur du Royaume, & qui ſe retiroient ſouvent vainqueurs, prouvent que le pays n'étoit que foiblement peuplé.

D'AUTRES évenemens tirés pareillement de notre Hiſtoire manifeſtent la ſupériorité de force & de puiſſance que le Luxe & les arts qu'il enfante produiſent chez une nation. Céſar avec des troupes peu nombreuſes aſſujettit en dix ans les Gaulois, peuple brave, aguerri; mais qui vivoit dans la plus grande ſimplicité & par conſéquent ſans richeſſes & dans l'ignorance de bien des arts. Les Romains maîtres des Gaules, apporterent le Luxe de l'Italie dans ce nouveau domaine. Le pays devint riche & floriſſant. Les Barbares de la Germanie & du fond du Nord attirés par l'opulence des Gaules, y fondirent comme un déluge. Ils étoient auſſi ſimples, auſſi peu

peu luxueux que les anciens Gaulois. Ils furent repoussés durant trois cens ans sans pouvoir s'y établir autrement que comme sujets de l'Empire ; & s'ils parvinrent à y fonder leur domination, ce ne fut qu'après avoir pris les arts & les mœurs des Romains, qu'après s'être formés sur leur modele & qu'avec l'aide d'une partie des Romains mêmes.

LES Gouvernemens croyent volontiers qu'il ne s'agit que de charger d'impositions les habitans des campagnes pour les obliger à travailler. C'est l'esprit de la devise ayant pour corps une charrue sillonnant un champ, & pour ame ces mots *secat & auget*, que prit le Conseil des finances établi par le Régent en 1717. En cela les Gouvernemens sont barbares & se trompent lourdement. Lors même qu'ils laissent aux cultivateurs le moyen de travailler assez fructueusement pour suffire à l'imposition, ils découragent, & bientôt l'impo-

ſition ne rend plus ce que d'abord elle avoit rendu. Pour que l'impoſition ſe ſoutienne, il faut qu'elle ne dégrade pas la production; & cet effet ne peut être évité qu'autant que l'impoſition laiſſe au cultivateur ſur ſes produits, après ſes charges payées, un réſidu qui lui rende la vie douce, qu'il puiſſe employer à des ſatisfactions à ſon gré, & qui, le récompenſant de ſes peines, l'anime à les continuer. La politique le veut comme la juſtice & l'humanité. Les productions de la terre ſont toujours en raiſon du travail & de l'induſtrie. Mais le cultivateur ne s'évertue qu'autant qu'il eſpere trouver de ſes denrées un débit qui tourne à ſon profit. La conſommation de ce qu'il recueille n'eſt pas ce qui l'intéreſſe. C'eſt l'avantage qu'il en retire.

LE Luxe ſeul fournit les ſatisfactions qui peuvent aiguillonner les propriétaires des productions & leurs agens, en

créant des jouissances diverses. Il leur donne pareillement les débouchés nécessaires pour les denrées qui leur restent au-delà de leur subsistance, en créant des millions de consommateurs qui, payant ce qu'ils consomment, provoquent l'extension des cultures. Les consommateurs utiles que le Luxe crée, c'est-à-dire les ouvriers, les artistes qu'il employe, sont très différens des consommateurs onéreux tels que le Gouvernement, les décimateurs, les propriétaires qui afferment leurs terres. Le cultivateur ne prend sur lui la charge de travailler pour ceux-ci qu'afin d'avoir de quoi donner à ceux-là. Les jouissances de Luxe qu'il espere sont un attrait qui lui fait porter ses efforts plus loin qu'il ne les porteroit, s'il n'étoit excité que par le besoin de pourvoir à sa subsistance. Sans cet attrait les bras lui tombent. Il n'a plus d'activité, & son existence cesse d'être profitable à l'Etat.

D'un côté le cultivateur eſt excité par le Luxe à ſolliciter la terre de donner toutes les productions que ſon ſein peut fournir. Il a l'eſpérance de les échanger pour des choſes qui le dédommageront de ſes travaux. D'un autre côté, pour participer aux amples recoltes du cultivateur, les arts & l'induſtrie s'animent. Ils découvrent dans les choſes tous les uſages que leurs propriétés permettent d'en tirer au profit de l'homme. Il réſulte de-là qu'un pays eſt mis dans ſa plus grande valeur; que ſes habitans ont une vie aſſurée & gracieuſe; que l'Etat qu'ils forment eſt riche & puiſſant dans la proportion de ſon étendue.

Les productions comeſtibles en quelque abondance qu'elles ſoient, ne ſuffiſent point pour rendre une nation heureuſe ni puiſſante. Les arts ſeuls complettent le bonheur de l'homme, la ri-

chesse & la force d'un peuple. L'abondance des comestibles par de-là les besoins de la subsistance n'est qu'un vain amas sans la facilité de les échanger contre des jouissances & des utilités d'un autre genre. Un peuple qui ne connoîtroit que la culture & le nourrissage des bestiaux, perdroit toutes les autres productions de son pays relatives aux autres arts, perdroit les fruits de ces arts; & ne tireroit pas même de sa culture & de ses troupeaux autant de produit qu'il en tireroit avec le secours des différens arts. Que de jouissances lui manqueroient, & borné dans ses connoissances & dans ses ressources, combien aisément il seroit la proie d'un peuple qui viendroit l'attaquer avec toutes les forces que les arts ajoutent à celles de l'homme!

OR les arts qui font le bonheur de l'homme & la puissance des Etats, sont engendrés par le Luxe. On ne peut leur

attribuer aucun avantage qu'il ne faille reconnoître en même temps que cet avantage dérive du Luxe. Car sans le goût du Luxe, qui est tout simplement le goût d'une vie plus commode que celle où l'on seroit réduit sans le secours des arts, aucun art n'eût été inventé : l'homme ayant reçu dès le premier moment de sa création tout ce qu'il lui faut pour sa conservation, & les besoins nés de l'état de société, ayant comme l'état même de société, le goût du Luxe pour principe.

Un peuple uniquement agricole qui, recueillant plus de comestibles qu'il n'en pourroit consommer, échangeroit l'excédent de ses denrées avec un peuple voisin contre les productions des arts, auroit par ce trafic avec la même masse moins de jouissances que si les choses qu'il achete étoient fabriquées chez lui. Les frais de transport & de commerce emporteroient sans profit une partie des

denrées. Ce peuple auroit de moins chez lui une grande quantité d'hommes disponibles qu'il pourroit avoir & qui augmenteroit sa force. Il ne tireroit pas plus de parti des productions de son pays relatives aux arts du Luxe que s'il vivoit sans Luxe. Il auroit encore de moins pour sa puissance, pour sa culture même, toutes les ressources qui se trouvent nécessairement dans l'industrie d'un grand nombre d'hommes dont la tête & les mains sont exercées.

Etouffer le Luxe c'est briser la charrue du laboureur ; c'est anéantir la population ; c'est répandre la stérilité & la misere sur un pays. Au contraire ce même pays fleurira si vous laissez aux habitans les moyens de jouir du Luxe. Rompez les entraves qui retenant l'essor de l'industrie & du commerce, mettent un frein aux desirs en augmentant la difficulté de les satisfaire. Ne forcez point les impositions. Bannissez-en l'ar-

bitraire. Que chacun à l'abri des véxations, sûr de jouir d'une portion raisonnable de ses gains, animé par l'espoir d'augmenter son bien-être, ait un juste sujet d'ardeur pour le travail & d'attachement pour sa patrie. Alors l'utilité du Luxe se fera sentir d'elle-même. Le bonheur des sujets, la richesse du Prince & sa puissance mieux que le raisonnement en démontreront les bons effets.

Que la pompe & les somptuosités de l'opulence ne nous offusquent donc pas. Ce sont les pauvres qui inventent les choses de Luxe ; apparemment qu'elles leur sont profitables. Sans le Luxe leurs mains resteroient oisives. Des millions de malheureux languiroient dans l'indigence, & disparoîtroient bientôt de la terre pour n'être jamais remplacés.

Lorsque nous observons les dépenses des riches, nous avons peine à nous défendre de les juger sévérement. Dé-

ſions-nous de nous-mêmes. Craignons en blâmant un éclat qui nous bleſſe, de ſuivre moins l'impulſion d'une raiſon éclairée que les mouvemens d'une jalouſie ſecrete. Il eſt dur ſans doute de voir tant de différence entre le ſort d'un homme & le ſort d'un autre homme. Que faire ? L'inégale diſtribution des richeſſes qui produit cette différence, eſt inévitable dans un Etat & néceſſaire à ſa proſpérité. Sans les grandes fortunes qui mettent à portée de payer les recherches nouvelles, ſans le beſoin qui rend ingénieux, qui force au travail, une infinité d'arts ne naîtroient pas : aucun art ne ſortiroit de l'enfance : l'eſprit humain demeureroit dans ſes premieres ténebres : la ſociété reſteroit ſans force. Il faut des pauvres & des riches dans un Etat. De leur co-exiſtence, de leur concours dépend la félicité publique.

Ce n'eſt pas qu'il faille ôter aux uns

pour donner aux autres. Une monstruosité si barbare & si stupide n'entre point dans mon esprit. Si l'inégalité des fortunes n'est pas l'ouvrage de circonstances fortuites ou de la différence dans les caracteres & dans les talens des hommes; si c'est l'autorité, le genre de l'administration qui fait pencher la balance; alors au lieu d'être échauffés par l'émulation honnête dont les fruits enrichissent la société, les cœurs s'infectent d'une avidité sordide. Cette passion, trouvant dans la corruption & dans la bassesse les moyens les plus sûrs de s'assouvir, & cultivant ces vices comme les seules qualités utiles, répand par-tout l'incapacité, l'avilissement, & par-là prépare la ruine entiere d'un peuple. Mais autant l'inégalité, produite dans la distribution des richesses par le caprice ou par la mal-adresse de l'autorité, préjudicie au bien général; autant, sous la meilleure administration, l'égalité con-

ſtante de cette même diſtribution, ſi la ſuppoſition en étoit admiſſible, nuiroit aux progès d'une nation.

Il en coûte à mon cœur de prononcer cette vérité. L'humanité ne cede pas ſans murmure à la raiſon ſur une néceſſité ſi triſte. Mais ſi c'eſt une loi invariable, ſi le bien général ne peut s'opérer que de cette maniere, ſoumettons-nous à la nature & ne réſiſtons pas à notre propre avantage par un mécontentement inutile. L'intérêt de la ſociété a fait établir des Princes & des Rois. On leur obéit, on ſe dépouille pour eux, quoiqu'ils ne different point du reſte des hommes. Son intérêt demande auſſi qu'elle ait des riches. Souffrons-les, & loin de nous trouver humiliés par leur faſte, conſervant de nous-mêmes un ſentiment plus noble, ſurpaſſons-les par la capacité, par les lumieres, par la vertu.

CHAPITRE VII.

Le resserrement volontaire des besoins ne se concilie point avec l'intérêt public. On a tort de penser que l'influence du Luxe sur les mœurs opere la ruine des Etats. Les mœurs ne sont pas meilleures chez une nation peu luxueuse que chez une nation qui a beaucoup de Luxe. Les reproches que l'on fait au Luxe par rapport aux mœurs viennent de ce que l'on n'a pas des idées nettes sur la morale civile.

DIOGENE enseignoit à resserrer la sphere des besoins. On s'enrichit selon lui à mesure que l'on apprend à se passer d'un plus grand nombre de choses. Quand il seroit vrai par rapport au bonheur des particuliers que l'abstinence équivalût à la jouissance; & que l'on gagnât plus pour le bien-être à s'épargner la peine d'acquérir ou de conser-

ver, que l'on ne perdroit à renoncer aux avantages de la possession ; cette philosophie n'en seroit pas moins inconciliable avec l'intérêt public qui demande que l'Etat ait une puissance capable de se faire respecter au-dehors.

DANS une nation accoutumée à vivre de peu, les besoins de l'Etat sont presque les mêmes & coûtent autant que dans une nation qui se permet beaucoup de superfluités. Chez les peuples les plus luxueux, comme chez ceux qui le sont le moins, les soldats & les manouvriers employés par l'Etat, sont payés sur un pied qui approche très-fort du plus étroit nécessaire. Les mêmes travaux emportent la même quantité de matieres; &, si les chefs des entreprises doivent recevoir une rétribution plus forte chez un peuple luxueux, le secours que ce peuple emprunte des arts dont il connoît un plus grand nombre, contrebalance cet excédent & fait que, tout calculé,

il exécute à moins de frais. Une nation dont les individus reſtraignent leur conſommation, dépenſe donc autant pour les beſoins publics qu'une nation dont les individus vivent avec moins d'épargne. Il réſulte de-là que, dans une nation auſtere, les dépenſes publiques ne peuvent être telles que le bien de l'Etat les demande ſans être exceſſives par comparaiſon avec les beſoins des particuliers; que l'excès de ces charges empêche une telle nation de pourvoir à ſes beſoins publics dans l'étendue néceſſaire; & que par conſéquent elle doit être foible, mépriſée & toujours dans le danger d'être envahie par le premier aggreſſeur.

On objectera peut-être que les charges de l'Etat, quoique exceſſives par comparaiſon, n'en peſent réellement pas davantage & que, quelles qu'elles ſoient, un chef de famille les ſupporte plus aiſément lorſqu'il conſomme peu que lorſ-

qu'il consomme beaucoup. Pour donner de la force à ce raisonnement il faudroit prouver que des hommes qui ne desirent presque aucune jouissance, s'efforceront, s'excéderont de travail sans autre objet que l'utilité éloignée & souvent très peu sentie qui revient à chacun des dépenses publiques. Celui qui se passe de peu, veut au-moins que le repos le dédommage des jouissances dont il se prive. Il n'est pas dans la nature humaine de s'agiter, de se fatiguer sans la perspective de la récompense. C'est un principe que nous avons déjà présenté dans le cours de cet ouvrage & que nous ne pouvons trop remettre sous les yeux.

ADMETTONS pour un moment, contre toute vraisemblance, que chez une nation austere le zele patriotique porté par l'éducation jusqu'à l'héroïsme, encourage à fournir aux besoins publics, quoiqu'ils excedent dans une grande

dispproportion les besoins personnels du contribuable. Dans cette supposition même une nation avec des mœurs si respectables manque encore d'une consistence solide. Un Etat ne peut pas toujours prévoir ses besoins. Des conjonctures inopinées les augmentent. Il a provision d'armes, de munitions, d'outils, de machines. L'ennemi dans le cours d'une guerre malheureuse enleve ces magasins : le feu les consume : mille sortes d'accidens les épuisent. Quelle ressource *aura dans* ces circonstances une nation qui se réduit à la vie la plus frugale ? Aucune. On ne répare de semblables pertes avec la promptitude convenable que dans un pays dont les habitans accoutumés à jouir d'un ample superflu, ont toujours d'amples provisions de matieres de toute espece. Comme ils consomment ordinairement au-delà du nécessaire, ils prennent aisément sur leur dépense en un cas de détresse de quoi subvenir aux nécessités de l'E-

tat ;

tat ; & ce qui n'eſt pour chacun qu'une légere privation, forme pour la communauté un ſecours eſſentiel. Au contraire dans un pays dont les habitans conſomment peu, il y a peu de réſerve chez les particuliers ; & comme les habitans de ce pays ont borné leur conſommation ordinaire preſqu'au pur néceſſaire, ils n'en peuvent rien ſupprimer. Ainſi dans les cas malheureux & ſoudains qui mettent la prévoyance en défaut, la nation, qui reſſerre extrêmement ſes dépenſes, ſe trouve dépourvue & ſans moyen de défenſe. Quelque zele, quelque courage qu'on lui ſuppoſe, elle ne peut éviter enfin d'être aſſujettie ou détruite.

On reproche au Luxe de corrompre les mœurs, de dégrader l'ame, d'étouffer la vertu, d'introduire mille ſortes de vices & par de tels effets d'opérer la ruine des Etats. On dit auſſi que nous ne valons pas nos peres & que le genre

humain va toujours en dégénérant. Il y a deux mille ans que l'on tient de pareils discours sans que l'expérience de vingt siécles qui les démentent ait fait changer de langage.

L'HISTOIRE ne confirme par aucuns faits cette maniere de penser sur le Luxe. Pour nous en tenir à des temps & à des lieux connus, portons nos regards autour de nous, & parcourons les cinq derniers siécles. Depuis S. Louis jusqu'à présent le Luxe n'a cessé de régner en France, & dans certaines périodes de cet intervalle de temps avec plus de profusion qu'aujourd'hui. Cependant depuis ce Roi la Monarchie Françoise n'a certainement pas diminué de grandeur. Il n'est arrivé depuis cinq cens ans dans la partie du monde que nous habitons aucune révolution que l'on puisse avec quelque ombre de probabilité attribuer à une dépravation de mœurs occasionnée par le Luxe. Si l'on excepte

la priſe de Conſtantinople par les Turcs & l'expulſion des Maures intrus en Eſpagne, évenemens dont les cauſes réelles de même que celles de tous les évenemens politiques qu'on voudroit attribuer au Luxe n'ont nul rapport à l'influence du Luxe ſur les mœurs, ſi l'on fait, dis-je, ces deux exceptions, les principaux Etats qui partageoient l'Europe, il y a cinq cens ans, la partagent encore avec peu de différence dans leurs limites ; bien que l'uſage d'un très-grand Luxe ſe ſoit introduit dans quelques-uns de ces Etats avant cette époque, & n'ait point ceſſé d'y continuer. Où ſont donc les ruines cauſées par le Luxe? Et puiſque, malgré ſes effets durant un ſi long eſpace d'années, les grandes dominations ſe ſont maintenues à-peu près dans les mêmes bornes, en vertu de quoi ſoutient-on que le goût du Luxe altere les mœurs d'une maniere préjudiciable au ſalut des Etats? Obſervez même que les plus

puiſſantes de ces dominations ſont celles où le Luxe éclate davantage.

On répete par-tout que la corruption des mœurs enfantée par le Luxe a renverſé la puiſſance Romaine ; on le dit bien légerement. Rome avoit commencé à ſe livrer aux plus grandes recherches du Luxe cent cinquante ans avant l'ere chrétienne. Néanmoins, malgré la forme de gouvernement très-vicieuſe établie chez les Romains par Auguſte, la domination Romaine ſe maintenoit encore ſans affoibliſſement trois cens ans après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Elle a continué d'exiſter dans l'Occident, quoiqu'en déclinant juſqu'en l'an de grace 476 ; & dans l'Orient, ſous le nom d'Empire Grec, juſqu'en l'an 1453. Cette durée, à compter de l'introduction du Luxe à Rome, eſt de 1600 ans. Combien citera-t-on d'Empires, aſſis ſur des fondemens ruineux, qui ayent ſubſiſté

ſi long-temps! L'opinion où l'on eſt que le Luxe a détruit la puiſſance Romaine, vient de ce que l'on regarde la révolution opérée dans Rome par Jules-Céſar comme le terme de la domination Romaine. Cependant il n'eſt alors arrivé au peuple Romain que ce qui lui étoit déja pluſieurs fois arrivé depuis Romulus, une mutation dans la forme de ſon gouvernement.

Sur le fondement que l'attrait des jouiſſances, ouvrant l'ame aux deſirs, diſpoſe les hommes à s'écarter de leurs devoirs & fait taire la voix de la conſcience, on ſe perſuade que, dans un pays dont les habitans ne ſont point élevés à ſe priver des ſuperfluités, on doit trouver moins de vertu que dans un pays dont les habitans ſe réduiſent à une vie plus ſimple. Cette opinion ſuppoſe que, dans une nation qui vit d'une maniere ſimple, il y a moins d'objets capables d'allumer la cupidité, & par

conſéquent moins d'occaſions où l'envie de ſe contenter emporte au-delà des principes qu'on doit reſpecter. Mais la réalité n'eſt pas conforme à cette ſuppoſition.

Qu'une nation vive ſplendidement ou pauvrement. Elle eſt également expoſée aux déſordres qu'entraîne après ſoi la cupidité. Les paſſions tirent leur force de la maniere dont le cœur de l'homme eſt formé, bien plus que du nombre & de la valeur des choſes qui les allument. L'envie, la jalouſie, l'ambition, la vanité, toutes les affections de l'ame qui donnent naiſſance à la cupidité, ſe portent avec vivacité vers les petits objets, quand les grands objets leur manquent. Il n'y avoit rien de précieux à Lacédémone. On y voloit des bagatelles. Tarpeia dans les premiers temps de Rome, c'eſt-à-dire dans un temps où Rome étoit pauvre, livra le Capitole aux ennemis de ſa patrie pour

un objet qui ne tenteroit en France la fidélité d'aucune perſonne de ſon rang.

Tout eſt de comparaiſon. Ce qui n'eſt rien dans une circonſtance eſt tout dans une autre. Un Prince Negre met autant de prix au cercle de plumes dont ſa tête eſt couronnée, que le Mogol aux diamans qui décorent ſon trône.

Les choſes de Luxe conſidérées au phyſique & relativement à la ſenſualité, ſont de nature à n'inſpirer qu'un goût modéré. La jouiſſance de ces choſes offre des ſatisfactions douces que l'imagination ne ſçauroit gueres exagérer. On ne ſe paſſionne point pour ces choſes elles-mêmes. L'intérêt qu'on y met n'eſt pas aſſez grand. Il ſuffit pour exciter l'émulation. Il ne ſuffit pas pour donner de la paſſion.

L'habitude de jouir des délicateſſes & des agrémens du Luxe, eſt ordinaire-

ment plus forte que le goût qui les fait desirer. Cette habitude néanmoins, lors même qu'elle dégénére en besoin, ne presse pas comme les nécessités véritables. Les besoins factices ne commandent pas aussi impérieusement que les premiers besoins. Un homme qui manque de pain ne respecte rien pour en avoir. Il lui en faut. La nature irritée le pousse à toutes sortes d'extrémités. Celui que la perte d'une partie de son bien oblige à des retranchemens de dépenses, se passe de ce qu'il ne peut avoir. Son existence pouvant continuer sans les commodités qui lui échappent, il écoute sa raison & se résigne.

Les choses de Luxe n'enflamment la cupidité, & ne jettent hors des bornes prescrites que quand on recherche ou qu'on regrette ces choses par un motif indépendant des plaisirs attachés à leur jouissance. Quel motif fait desirer immodérément les moyens de vivre dans le Luxe? C'est l'ambition de sur-

passer ou d'égaler ses concitoyens, de les éblouir, d'obtenir de l'appui, de la considération, du crédit ; c'est la crainte de tomber dans le mépris & trop souvent le danger qu'il y a de ne pas paroître opulent. On n'aspire pas avec ardeur aux faveurs de la fortune pour le plaisir de se livrer au Luxe ; on se livre au Luxe pour le plaisir d'étaler sa fortune, & plus encore en bien des cas pour l'augmenter. L'homme cupide, qui sacrifie honneur, repos, tout à l'accroissement de ses richesses, & qui prodigue ces mêmes richesses en dépenses de Luxe, n'est presque jamais un homme sensuel. La vanité seule l'anime, ou l'espérance avide de se procurer ainsi de plus grandes richesses encore, de monter à de plus grandes places, d'avoir plus de pouvoir, plus d'autorité. Ce n'est point un luxueux ; c'est un hypocrite de Luxe.

La vanité agit sur l'ame en raison de

l'objet qu'a cette paſſion, & non en raiſon des moyens qu'elle employe pour ſe ſatisfaire. Ainſi par-tout où la vanité germe, elle a la même énergie, ſoit que des bagatelles lui ſuffiſent pour obtenir ce qu'elle deſire, ſoit que ſa ſatisfaction tienne à des objets plus conſidérables. Or de quelque maniere que vive une nation, dès qu'elle admet la propriété des biens, il y a néceſſairement chez elle des différences dans la fortune & dans la dépenſe des particuliers. Dès-lors à l'occaſion de ces différences la vanité & par conſéquent la cupidité doivent y exercer leur empire comme chez la nation la plus luxueuſe. Ne voit-on pas dans les villages une très-petite dépenſe qu'un habitant fait de plus que les autres pour l'entretien de ſa famille, produire autant de jalouſie & de cupidité que l'éclat du plus grand Luxe peut en provoquer dans une capitale opulente? Parmi des payſans très-pauvres celui qui poſſede un médiocre troupeau

paſſe pour riche : ſes compagnons le regardent d'un œil d'envie, & ſon ſort eſt auſſi vivement deſiré par eux que le comble de la fortune pourroit l'être.

De plus les dignités, les rangs, les diſtinctions ont lieu chez les nations policées, quelque ſyſtême qu'elles ſuivent à l'égard du Luxe, c'eſt une ſource de cupidité qui leur eſt commune à toutes. Quelque vrai qu'il puiſſe être que l'abſence du Luxe garantiſſe de quelques tentations, la nation qui reſtraindroit ſes jouiſſances, n'en feroit pas pour cela plus affranchie des excès de l'avidité & des baſſeſſes de la vénalité. Car par un effet toujours conſtant de la nature de l'homme, ſes deſirs, lorſqu'ils ne peuvent s'exercer que ſur un petit nombre d'objets, s'y attachent avec plus d'acharnement que quand ils peuvent s'exercer ſur un plus grand nombre.

Nous ne voyons donc point que les

mœurs doivent gagner au rétrécissement volontaire des besoins, ni qu'on doive trouver plus de vertu dans un pays dont les habitans vivent durement, que dans un pays dont les habitans menent une vie plus douce. Chez les uns comme chez les autres c'est le même fond de passions, & les passions y ont les mêmes aiguillons ou des aiguillons équivalens.

Si l'on jette les yeux sur les différens peuples qui ont couvert la terre & sur ce que l'histoire nous apprend des siécles passés, on voit plus d'atrocités, des actions plus révoltantes & en général des mœurs moins honnêtes dans les temps où l'on ne recherchoit pas les commodités & les agrémens de la vie, que dans ceux où on les a le plus recherchés. La raison en est sensible. Le goût des dépenses conduit à la dissipation, engage à communiquer continuellement les uns avec les autres. Par ce commerce, l'ame éprouvant des distractions, est

moins susceptible de passions fortes; & la nécessité de complaire à ceux avec qui l'on communique habituellement accoutume à se maîtriser soi-même. Toutes ces circonstances font que les hommes dans une nation opulente & qui jouit de son opulence, sont doux, modérés, éloignés des grands crimes.

Examinons dans notre propre pays les dernieres classes du peuple. Ceux qui les composent, n'ont aucun superflu ni nul dessein de s'en procurer. Le défaut absolu de moyens leur en ôte la pensée. Quelles sont leurs mœurs? Comparons-les avec celles des habitans qui vivent dans l'aisance & qui goûtant déja dans un certain degré les douceurs du Luxe & pouvant espérer d'augmenter leurs jouissances, peuvent être plus fortement tentés d'accroître leur fortune. Est-il équivoque que les mœurs des moyennes classes du peuple l'emportent

en bonne qualité ſur celles des dernieres claſſes ?

Le reproche que l'on fait au Luxe d'altérer les mœurs d'une maniere nuiſible à la proſpérité publique, vient de ce que l'on ne diſtingue pas les mœurs qui ſuffiſent au bonheur de la ſociété d'avec les mœurs que preſcrit l'eſprit de ſcrupule & d'exactitude rigoureuſe. On n'a pas des idées aſſez nettes ſur la morale civile. On la confond ordinairement avec la morale contemplative. Il y a pourtant bien de la différence à faire entre ces deux morales en fait de politique.

La morale contemplative tend à nous déterminer par un amour pur & déſintéreſſé de la rectitude, ou à nous détacher des choſes terreſtres pour tourner nos vues vers les récompenſes éternelles. Conſidérant les actes en eux-mêmes

indépendamment de tout rapport avec la ſociété & ſeulement dans leur relation avec les regles de la perfection, elle ne tolere aucuns écarts. La morale civile, qui n'a pour but que la douceur, la ſureté du commerce des hommes entre eux & le maintien de l'ordre public, n'exige pas l'obſervation étroite de tous ſes préceptes. Elle admet tous les relâchemens qui peuvent s'accorder avec l'exiſtence tranquille & proſpere de la ſociété. En jugeant des mœurs par l'eſprit de la morale *contemplative*, on peut en effet trouver que le goût du Luxe dans certaines ames trop mondaines pour ſentir le prix d'une pureté parfaite, affoiblit la pratique & l'autorité de quelques-uns de ſes dogmes. Mais en jugeant des mœurs par l'eſprit de la morale civile, on ne voit rien de pernicieux dans les relâchemens inſpirés par le goût du Luxe, tant qu'ils ne troublent point l'harmonie de la ſociété, tant

qu'ils ne gênent pas le mouvement de ſes reſſorts.

En effet la machine politique roule ſans embarras malgré ces irrégularités. Pourquoi s'en mettroit-on en peine ? Elles ſont ſans conſéquence ; & la cauſe qui les produit, produit auſſi mille avantages importans. C'eſt trop peu dire. Sans le goût du Luxe, nous l'avons obſervé déja, non-ſeulement la ſociété languiroit, mais même elle ſe romproit. Ce goût eſt le lien qui unit les hommes. D'après cela de quelle utilité peuvent être les ſatyres que l'on fait du Luxe ? A quoi bon alléguer des inconvéniens contre une choſe dont on ne ſçauroit ſe paſſer ? Il y a de très-grandes incommodités attachées à la néceſſité de manger. Qu'une plume éloquente les peigne fortement pour nous engager à nous affranchir de cette néceſſité ; tout en reconnoiſſant la vérité de

de ſes tableaux, on continuera de manger.

REMARQUEZ tant que vous voudrez des inconvéniens dans le Luxe, vous n'en ſerez pas moins obligé de l'adopter ou de vivre ſolitairement comme les loups. Vainement prétendrez-vous mettre une diſtinction entre l'aiſance & le Luxe. Où marquerez-vous les bornes de l'aiſance? Regardez-y-bien: vous ne pourrez les établir ſans empiéter ſur le domaine du Luxe.

QUAND on vous accorderoit que l'aiſance doit être diſtinguée du Luxe, comment la fixeriez-vous pour chaque citoyen, ou même pour chaque ordre de citoyens? Vous manquez d'élémens capables de vous guider dans cette opération. A peine l'auriez-vous entrepriſe pour une ou deux claſſes d'habitans, que vous vous verriez con-

traint d'y renoncer & d'avouer que dans les choſes à l'uſage de l'homme il n'y a véritablement que deux eſpeces, le *Luxe* & le *néceſſaire*.

CHAPITRE VIII.

Les exemples tirés de l'antiquité ne concluent rien contre le Luxe. Les mœurs ne dépendent point du Luxe, mais de la constitution de l'Etat & de la doctrine répandue dans une nation. Comme il est impossible dans l'état de société de se passer de Luxe, c'est une nécessité que la morale s'accorde avec le goût du Luxe.

Les principes de vertu sont sans doute absolument nécessaires dans une nation. Les vices la conduisent à sa perte. Un Etat ne subsiste & n'a de force que par l'attachement aux devoirs qu'impose la société. Mais tous les vices & toutes les vertus n'intéressent pas également la conservation d'un Empire. Toutes les obligations sociales ne sont pas si strictes qu'elles n'admettent quelques extensions. Il y a même des infractions réelles & très-communes qui

n'attaquent point la prospérité publique. Un système de morale, reçu chez plusieurs peuples, n'est pas dans tous ses points aussi essentiel pour chacun de ces peuples. Le bien d'une petite nation demande l'assujettissement le plus sévere à tel précepte qui peut sans conséquence être négligé d'un grand nombre chez une nation plus considérable.

L'OBJET des hommes dans leur réunion en corps d'Etat differe de l'objet des hommes qui se réunissent en un cloître. Les premiers ne s'occupent que de la vie présente. Ils ont pour but de la rendre aisée, agréable & tranquille. Les seconds sont censés ne penser qu'à la vie future. Ceux-ci ne sçauroient s'imposer une discipline trop rigide. Ceux-là doivent au contraire ne s'attacher dans leurs réglemens qu'à ce qui concourt au bonheur temporel, & laisser pour le reste à chaque particulier le soin de se juger soi-même au for de la conscience.

CERTAINEMENT la févérité des mœurs, la régularité domeftique font dignes de louanges. Loin de moi l'intention de diminuer le mérite de ces vertus ! Mais toutes confolantes, toutes fructueufes qu'elles font pour ceux qu'elles rendent recommandables, elles n'ont pas pour la profpérité d'un Royaume l'importance qu'on leur attribue. Quand une fois les principes de l'honneur & de la vraie probité font affez généralement pratiqués & refpectés dans une nation pour effectuer la fureté commune, la morale a rempli tout ce que la politique doit en attendre. Il faut chercher dans d'autres fources le bonheur & la puiffance d'un peuple. Quelles font ces fources ? Les moyens phyfiques ; le développement & l'énergie des facultés de l'efprit & du corps ; l'habileté dans les arts de la paix & de la guerre ; la capacité dans les affaires ; le patriotifme éclairé, c'eft-à-dire l'efprit de communauté. Voilà d'où dérive principalement

la fortune publique. Voilà les objets qui doivent principalement fixer l'attention de l'homme d'Etat : leur poids entraîne le reste.

Il a existé de petits peuples qui livrés à une pauvreté volontaire ou contrainte, n'ont pas laissé d'exécuter de grands faits de guerre. On en conclud que l'on doit vivre comme eux, si l'on veut s'illustrer comme eux. On n'observe pas que ce n'est point leur pauvreté qui a fait leurs succès ; qu'ils les ont dus à l'enthousiasme de leurs vertus produit par l'enseignement qu'ils recevoient, à l'attention qu'ils donnoient à leurs affaires, à leur application au métier des armes, & que leur pauvreté étoit un obstacle qu'ils ont eu de plus à surmonter. On n'observe pas que leurs rivaux avoient bien peu de puissance, qu'ils vivoient pour la plûpart aussi durement qu'eux, & que si les vainqueurs & les vaincus avoient la mê-

me maniere de vivre, ce n'eſt pas dans cette maniere de vivre qu'il faut chercher la cauſe de la victoire.

D'AILLEURS on ne prouve pas l'excellence de la morale d'un peuple par ſes triomphes dans la guerre. Les Flibuſtiers, qui ont fait trembler le nouveau Monde, & qui ont réuſſi dans les entrepriſes les plus téméraires par des prodiges de valeur, étoient des bandits. Les Tartares, qui ont conquis la Chine, étoient des brigands. Quelles gens que les Pizarres & leurs compagnons! Ils ont ſoumis & maſſacré un peuple doux, habitué à la pratique des vertus ſociales. Pour vaincre il ſuffit de ſçavoir mieux la guerre & d'y être plus exercé que l'ennemi. Rien n'eſt plus étranger à la ſageſſe des mœurs. Ce n'eſt pas dans un camp au milieu de la licence & de la férocité ſoldateſque qu'on apprend à les régler.

Les Sybarites ont été détruits par les Crotoniates. Si cet événement ne doit pas être attribué aux malheurs ordinaires de la guerre, & si la mollesse des Sybarites a causé leur ruine, qu'en conclure? Sinon qu'en se permettant les douceurs, les agrémens de la vie; il ne faut négliger ni la guerre, ni aucun des arts qui assurent la puissance.

On allegue les exemples si souvent cités des Romains, des Spartiates. Comme si les Romains étoient puissans dans le temps de leur frugalité; & comme si les Spartiates, autrement environnés qu'ils ne l'étoient, eussent pu, en conservant leur pauvreté, se rendre redoutables à leurs voisins, ou même eussent pu se maintenir.

Toutes les fois qu'on a cité ces exemples anciens dans la vue de décrier le goût des dépenses & des jouissances

variées comme préjudiable à un Etat en ce que l'on prétend que ce goût éteint celui de la vertu, comment n'a-t-on pas été retenu par une observation frappante ? La Grece ne renfermoit point de peuples chez qui les arts, la magnificence, la recherche du plaisir ayent plus régné que chez les Athéniens. Leur histoire cependant fournit plus de dits & de gestes admirables, plus d'exploits fameux publics & particuliers, que celle des Spartiates dont on vante l'austérité.

Parmi les hommes illustres de Plutarque & de Cornelius Nepos il y a six Lacédémoniens & quinze Athéniens. A ceux-ci il faut ajouter Socrate & Platon que Plutarque & Cornelius Nepos ont passé sous silence comme n'ayant été ni Généraux d'armée ni Ministres des affaires publiques, & qui n'en sont pas moins des hommes illustres. Du nombre des six Lacédémoniens sont Pausanias

& Lysander, qui, tous les deux habiles sans doute & renommés par des faits éclatans, n'étoient pas néanmoins à beaucoup près des gens de bien (*a*).

En général les mœurs des Spartiates, brillantes à certains égards, étoient au fond de très mauvaises mœurs. L'enthousiasme les a exaltées sans examen. La saine raison les réprouve.

Le véritable prix des mœurs, quand

(*a*) M. Melon, *Ess. pol. sur le Comm. chap. IX.* a fait la même observation. Mais dans la comparaison qu'il fait des Lacédémoniens avec les Athéniens il s'est borné aux hommes illustres de Plutarque, & il n'en a pas parlé avec exactitude. Il dit : *Parmi les hommes illustres de Plutarque il y a quatre Lacédémoniens & sept Athéniens* : sans compter *Socrate & Platon oubliés.* Plutarque a donné la vie de cinq Spartiates en quatre articles, qui sont *Licurgue*, *Lysandre*, *Agesilas*, *Agis & Cléomenes* ; & la vie de neuf Athéniens. Sçavoir *Solon*, *Thémistocles*, *Periclès*, *Alcibiades*, *Aristides*, *Cimon*, *Nicias*, *Phocion*, *Démosthenes*. Plutarque n'a point oublié *Socrate* ni *Platon*. L'histoire de ces deux Philosophes n'entroit pas dans son plan.

on les regarde uniquement par rapport à la ſociété & ſans les envisager par rapport à la vie à venir comme les mœurs civiles doivent être conſidérées, conſiſte à rendre les hommes auſſi heureux qu'ils peuvent l'être durant leur ſéjour ſur la terre. Les mœurs ſous cet aſpect ſont d'autant meilleures qu'elles complettent davantage le bonheur & qu'elles l'aſſurent d'une maniere plus ſolide. C'eſt la vraie pierre de touche d'après laquelle on doit en juger.

LES Spartiates étoient braves, vaillans, épris de l'amour de la patrie & de la liberté. Mais ils étoient perfides, ingrats, jaloux de tout mérite, arrogans, avides de dominer, injuſtes, inhumains, ſouvent bas. Leur ſociété n'offroit ni agrémens ni douceur ni ſureté. Telle eſt l'idée qu'on eſt forcé de prendre de ce peuple, d'après les divers traits que l'Hiſtoire ancienne nous a conſervés.

Ne remontons point aux ſiécles de l'antiquité. Trop d'obſcurité les couvre. Les faits que l'on nous en rapporte ſont iſolés, en petit nombre. Ils ne peuvent être aſſez bien connus dans leurs détails, ni dansleur rapport avec les cauſes de l'infortune ou de la proſpérité des nations auxquelles ils appartiennent,pour ſervir aujourd'hui d'appui à des ſyſtêmes politiques. On ne doit pas établir des idées de ce genre ſur des baſes ſi incertaines. Les erreurs en pareille matiere ſont de trop grande conſéquence. Elles commettent la puiſſance & le bonheur des peuples.

Les temps modernes offrent des faits plus certains, plus concluans. Nous habitons un Royaume & nous avons pour voiſins des Etats où le Luxe domine depuis long-temps. On ne vit pas à la Spartiate en Italie, en France, en Angleterre. Ces pays s'en ſont-ils moins illuſtrés dans la guerre ou dans la paix?

Combien, à ne compter que depuis deux cens ans, n'ont-ils pas produit de Généraux renommés, d'Ecrivains célebres, de Miniſtres habiles, de Magiſtrats éclairés, d'inventeurs & d'artiſtes diſtingués? Que de traits de bravoure, de capacité, de grandeur d'ame, de fermeté, d'habileté, de déſintéreſſement ne remarque-t-on pas dans cet eſpace de temps chez les peuples qui habitent ces grandes contrées, traits capables de faire honneur à l'ancienne Grece & à l'ancienne Rome? Et combien encore dans les grandes nations ne ſe fait-il pas d'actions mémorables qui, perdues dans le nombre, demeurent ignorées!

Dès qu'il exiſte des nations puiſſantes où le goût des jouiſſances n'eſt borné que par les moyens, & chez qui l'on trouve les qualités morales eſſentielles au maintien des Etats; dès que ces nations fleuriſſent (car certes l'Angleterre,

la France, l'Italie fleuriſſent en comparaiſon de l'Eſpagne où l'on ſe nourrit d'oignons, de la Suede où il y a des loix ſomptuaires, de la Pologne où le peuple eſt nud); il faut avouer ou que le goût des jouiſſances, en changeant les mœurs, ne les rend pas plus mauvaiſes; ou que la police, en laiſſant à ce goût toute ſon activité, en rectifie aſſez les mauvais effets pour qu'ils ne préjudicient point au ſalut de l'Etat.

L'EXTENSION des jouiſſances n'a rien en ſoi qui s'éloigne de l'innocence & de la vertu. Il eſt même plus conforme à la vraie ſageſſe de profiter des bienfaits de la nature que de s'y refuſer. Les vertus utiles ſont plus praticables dans l'opulence que dans la pauvreté; & l'auſtérité amene néceſſairement la pauvreté, comme le deſir de jouir, en évertuant toutes les facultés, amene ordinairement l'opulence. Si l'opulence donne des facilités pour ſuivre le penchant qui porte

vers certains vices ; la pauvreté, nourrissant l'ignorance & la grossiereté, entretient ou fortifie d'autres vices plus pernicieux & plus odieux. N'insistons point davantage sur ce parallele. Ce n'est absolument point dans le plus ou dans le moins de jouissances qu'un peuple se permet qu'il faut chercher les causes de sa morale quelle qu'elle soit.

Les mœurs naissent de la constitution du Gouvernement & de la doctrine répandue dans une nation sur tous les objets qui l'intéressent. Quand la doctrine que suit une nation est saine, quand sa constitution est sage ; alors, soit que cette nation se livre au Luxe, soit qu'elle ne s'y livre pas, ses mœurs sont bonnes : elle pratique les vertus ; & l'administration joignant les châtimens & les récompenses à la force de l'opinion générale, le vice trouve tant de barrieres & si peu d'avantages que le nombre des vicieux est toujours trop

petit ou le genre des vices de trop petite conséquence pour nuire à la conservation de l'Etat.

La doctrine d'une nation sur les objets qui l'intéressent, la constitution de son gouvernement dépendent de la maniere dont elle est instruite. C'est donc primitivement de l'instruction que dépendent les mœurs. Inculquez par une bonne éducation les principes d'honneur, de justice, de vertu, appuyez-les, non sur des notions fausses ou confuses, mais sur des idées nettes & saines. Que vos disciples soient bien pénétrés de l'auguste maxime : *N'usurpe point & respecte-toi :* maxime plus précise que l'ancien adage si connu : *Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te fasse.* Pourvoyez par la forme de la constitution de l'Etat à ce qu'il soit utile de suivre ces principes. Vous reconnoîtrez que les jouissances du Luxe, innocentes

centes en elles-mêmes, n'alterent pas la pureté des mœurs.

L'INFLUENCE de l'instruction est toute puissante. Les Religions se sont propagées & se maintiennent par l'enseignement. Laissez aux Lettres un libre essor. Que nulle contrainte n'étouffe la voix de ces hommes qui, voués à l'étude, réfléchissent pour le genre humain & l'enrichissent des fruits du génie & de la méditation. Toutes les réformations nécessaires au bien public éclôront successivement sans tumulte & sans trouble. Si l'erreur s'empare de quelques esprits & profite de la liberté pour répandre ses prestiges, mille contradicteurs s'éleveront à la faveur de cette même liberté. Le flambeau de la critique & de la discussion dissipera tous les nuages & rien ne s'établira qui ne soit empreint du sceau de la raison & de la vérité.

Au reste quelque chose que l'on dise

de l'influence du Luxe ſur les mœurs ; comme les hommes ne ſe ſont confédérés que pour ſe procurer des jouiſſances de Luxe ; & que l'attrait qui porte vers ces jouiſſances, eſt la ſeule ſource de la puiſſance & du bonheur de la ſociété, il faut s'accommoder malgré ſoi de la morale telle qu'elle peut ſubſiſter avec le goût du Luxe. Sans doute cette morale, à ne conſidérer que l'utilité temporelle, eſt ſuffiſamment bonne, puiſque la ſociété ne peut exiſter ſans morale ni ſans Luxe : & que non-ſeulement les ſociétés, dont le maintien eſt le ſeul but de la morale civile, exiſtent depuis long-temps; mais encore qu'elles ont été plus heureuſes, plus nombreuſes & plus puiſſantes à meſure qu'elles ont connû plus de Luxe, lorſque la nature de leur gouvernement ne les a pas fruſtrées des avantages que ce reſſort produit.

ME voici arrivé au terme de la carriere que je m'étois preſcrite. Je l'ai four-

nie ſuivant mes forces. O hommes, vous ſur-tout Peuple François à qui mes veilles ſont particulierement conſacrées, peſez ſcrupuleuſement le ſyſtême que je propoſe ! Le goût du faſte Aſiatique ne dirige point ma plume. Les attraits d'une molleſſe efféminée ne m'ont point corrompu. Mes plus cheres délices, celles qui me dominent, n'empruntent pas leur pouvoir de la ſenſualité. Le charme de ma vie eſt la retraite, l'indépendance, l'étude. Dans la paix du cabinet, ſous l'œil des Muſes & de la Philoſophie, je m'occupe, & les jours & les nuits, de ſpéculations ſérieuſes. Ma plus vive jouiſſance eſt l'eſpoir de découvrir des vérités utiles. Je défends le Luxe & je vis privé de ſes plus grandes douceurs ſans éprouver aucun regret. L'amour du genre humain, le bonheur de tous & principalement le bonheur de ma patrie, voilà les motifs qui me donnent la confiance d'attaquer une opinion profondément enracinée.

On accuſe communément le goût du Luxe d'être le fléau des Etats. L'examen des effets de ce goût me le préſente ſous une face toute différente. L'extinction ou même une grande diminution du Luxe me paroiſſent devoir entraîner à leur ſuite la miſere, la barbarie, une immenſe dépopulation ; au contraire le Luxe libre, ſous un gouvernement bien ordonné, me ſemble devoir amener l'abondance, la richeſſe, la félicité publique. Ces idées importantes & trop ignorées juſqu'ici me frappent. Je me leve & je les annonce. Tel eſt l'eſprit qui m'anime. Le zele n'eſt pas un garant des lumieres. Mais ſi les intentions les plus pures peuvent rendre un travail en quelque ſorte recommandable, le mien a droit à l'attention des perſonnes qui penſent.

Mes ſoins vigilans, ma conſtante application peuvent bien n'avoir pas ſuffi pour me préſerver des piéges de

l'illusion. Je demande de l'indulgence & peut-être il m'en est dû. Quand on croit pouvoir détruire une opinion funeste, on est louable de l'entreprendre ; il n'est pas même permis de se taire.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti. Si non: his utere mecum.

Fin de la seconde Partie.

APPENDICE.

DISSERTATION

SUR LE SENS PRIMORDIAL

DU MOT LUXE.

Le sens primitif du mot LUXE *confirme la définition qui a été donnée de ce mot dans la premiere Partie de la Théorie du Luxe au chapitre cinquieme. Exposition du sens primitif du mot* LUXE. *Preuves du sens que, selon nous, ce mot a eu dans son origine.*

LE sens primordial du mot *Luxe* confirme la définition qu'on a donnée de ce mot dans la premiere Partie de la Théorie du Luxe au chapitre cinquieme. Les détails, que cette dissertation contient, le prouveront, & à ce que l'on espere, très-démonstrativement. On auroit souhaité pouvoir supprimer ou du moins abréger la discussion grammati-

cale dans laquelle on va entrer. Mais on a cru qu'on ne pouvoit même réduire cette dicussion dans des bornes plus étroites sans courir risque de voir subsister des doutes auxquels on voudroit ne laisser aucun fondement.

Le mot latin *Luxus* d'où est dérivé le mot françois *Luxe*, signifie au propre purement & simplement *surabondance, ce qui est au-delà du nécessaire, le superflu.* On le voit par des passages de différens Auteurs dont la bonne latinité est incontestable : dans lesquels *Luxus*, les synonymes qui en sont formés & les mots qui en dérivent ne sont employés que pour exprimer le sens de *superflu* sans autre idée accessoire, ou pour exprimer deux autres sens, sçavoir celui de *magnificence* & celui de *surabondance* qui rentrent absolument dans le sens de superflu, & qui l'ont si évidemment pour base qu'on sent qu'ils ont dû être présentés l'un pour l'autre indifféremment par une fi-

gure usitée dans toutes les langues, appellée métonymie, suivant laquelle on prend le plus pour le moins & l'espece pour le genre. En effet dans l'acception de surabondance le mot *Luxus*, quoique pris au figuré, ne s'éloigne point de son sens propre : la surabondance n'étant jamais bien marquée que quand il y a plus qu'il ne faut, c'est-à-dire, quand il y a *superflu*. Dans l'acception de *magnificence*, il ne s'éloigne point encore de son sens propre : la magnificence résultant de l'abondance des choses & de la recherche dans leur qualité fort au-delà du nécessaire & par conséquent se composant du superflu.

VIRGILE dans ses Géorgiques se sert des mots *luxus*, *luxuries* & *luxuria* pour signifier *la croissance* SUPERFLUE *du bled en herbe* (a), *la* SURABONDANCE

(a) *Quid qui, ne gravidis procumbat culmus aristis*
LUXURIEM *segetum tenerâ depascit in herbâ*
Cum primum sulcos æquant sata? . . . .

des feuilles (*b*), *le* SUPERFLU, *la* SURA-

« Que dirai-je de celui qui craignant que le chau-
» me ne ſuccombe ſous la peſanteur de l'épi, fait
» paître la *croiſſance* SUPERFLUE des bleds (à la
» lettre LE SUPERFLU, la SURABONDANCE *des*
» *bleds*), lorſqu'ils ſont encore en herbe & qu'ils
» commencent à égaler le dos des ſillons ».

Georg. lib. I. vers 111 *& ſuiv.*

Min-Ellius, un des meilleurs Scholiaſtes qu'il y ait & qui a fait ſur Virgile de même que ſur pluſieurs autres Auteurs anciens des notes courtes qui ſont excellentes, commente *luxuriem ſegetum* par *abundantiam pinguium culmorum*.

Ces mêmes mots *luxuriem ſegetum*, ſont expliqués par *ſuperfluitatem herbarum in agris* dans les commentaires ſur Virgile que nous avons ſous le nom de Julius Pomponius Sabinus, & que Voſſius attribue à Julius Pomponius Lætus.

(*b*) *Contemplator item cum ſe nux plurima ſilvis*
Induet in florem & ramos curvabit olentes,
Si ſuperant fœtus, pariter frumenta ſequentur
Magnaque cum magno veniet tritura calore.
At ſi luxuriâ foliorum exuberat umbra,
Necquicquam pingueis paleæ teret area culmos.

« Obſervez dans les bois les amandiers lorſqu'ils
» commencent à fleurir & qu'ils courbent leurs ra-
» meaux odorans. Abondent-ils en fleurs, l'été ſera
» chaud & la récolte heureuſe. Mais ſi la SURA-

BONDANCE *dans la nourriture des bestiaux* (c). Dans le même poëme le

---

» BONDANCE des feuilles épaissit l'ombre, vainement battra-t-on dans l'aire des gerbes qui ne seront riches qu'en paille ».

Georg. lib. I. vers 187 & suiv.

Min-Ellius explique le mot *luxuria* dans ce passage par *abundantiâ inutili* : la vraie traduction d'*abundantiâ inutili* est *surabondance.*

(c) *Ipsâ autem macie tenuant armenta nolentes*
Atque ubi concubitus primos jam nota voluptas
Sollicitat, frondesque negant & fontibus arcent.
Sæpe etiam cursu quatiunt & sole fatigant
Cum graviter tonsis gemit area frugibus & cum
Surgentem ad zephirum paleæ jactantur inanes.
Hoc faciunt nimio ne luxu *obtusior usus*
Sit genitali arvo & sulcos oblimet inertes,
Sed rapiat sitiens venerem interiusque recondat.

« Au contraire on empêche les jumens d'engraisser ; & lorsque le plaisir qu'elles connoissent déja réveille leurs desirs, on les prive de fourage, on les éloigne des fontaines ; on les exerce souvent à la course, on les fatigue pendant la chaleur du jour, tandis que l'aire gémit sous le fléau & que les pailles qu'il fait voler deviennent le jouet des vents. On en use de la sorte de peur qu'un trop grand SUPERFLU (une trop grande *surabondance*) de nourriture n'émousse leur sensibilité & n'en-

verbe *luxuriat* formé de *luxuria* ne peut avoir d'autre sens que celui d'"*abonder*, *surabonder* (*d*). Le mot *luxus* est em-

---

» gourdisse leur organe; & afin que brûlant d'ar-
» deur elles saisissent avidement la semence & s'en
» impregnent plus profondément ».

Georg. lib. III. vers 129 & suiv.

Taubman dont les commentaires sont fort estimés, interprete *luxu* dans ce passage par *pabuli copiâ.*

(*d*) *Necnon & pecori est idem delectus equino.*
Tu modo, quos in spem statuis submittere gentis
Præcipuum jam inde à teneris impende laborem
Continuò pecoris generosi pullus in arvis
Altius ingreditur & mollia crura reponit.
Primus & ire viam & fluvios tentare minaces
Ardet & ignoto sese committere ponti;
Nec vanos horret strepitus: illi ardua cervix
Argutumque caput, brevis alvus, obesaque terga;
Luxuriat*que toris animosum pectus.*

« Il faut le même soin pour les haras: observe
» attentivement dès les plus tendres années les pou-
» lains que tu veux choisir pour continuer l'espece.
» Un poulain de bonne race s'enfonce hardiment
» dans les champs & pose ses pieds avec souplesse.
» Il va le premier: il ose tenter le passage des fleu-
» ves menaçans, & ne craint pas de s'exposer sur
» un pont inconnu. De vains bruits ne l'épouvan-
» tent pas. Il a l'encolure haute & relevée, la tête

ployé en deux endroits de l'Enéïde pour *magnificence* (e).

» effilée, le ventre court, la croupe ronde : son poi-
» trail plein *ſurabonde* de muſcles ».

Georg. lib. III. vers 72 & ſuiv.

(e) *At domûs interior regali ſplendida* luxu
Inſtruitur.

« Cependant on orne l'intérieur du palais avec
» une magnificence royale ».

Eneid. lib. I. vers 641.

Lucent genialibus altis
Aurea fulcra toris, epulæque ante ora parata
Regifico luxu.

« D'autres couchés ſur des lits ſuperbes ont de-
» vant les yeux une table ſervie avec une magnifi-
» cence royale ».

Eneid. lib. VI. vers 602.

Min-Ellius explique *regali luxu* du premier paſſage par *abundanti ornatu regiam majeſtatem decente ;* & *regifico luxu* du ſecond paſſage par *ſuperfluo & magnifico apparatu à Rege facto.*

Dans le Virgile *in uſum Delphini*, les mots *regali luxu* ſont interprétés par *regali pompâ*, & les mots *regifico luxu* par *abundantiâ regali.*

Obſervez que l'interprétation que l'on donne ici aux paſſages des Géorgiques & de l'Enéïde de Virgile qui ſont cités à l'appui du texte, non-ſeulement eſt autoriſée, comme on le voit, par les meilleurs

VIRGILE, en se servant de ces mots, ne s'exprime pas en Poëte, métaphoriquement. Il parle au propre, comme il eût fait dans le discours familier, & comme les gens mêmes de la campagne s'exprimoient en parlant des mêmes choses. Cicéron en fournit la preuve, dans son second livre *de l'Orateur*. « Si notre Sulpitius, *dit cet illustre Romain*, observoit ce précepte, son style seroit plus serré. Au lieu que présentement, pour m'exprimer comme les gens de la campagne ont coutume de faire en parlant d'une extrême abondance dans les herbes, il s'y trouve en quelques endroits un certain SUPERFLU, une certaine SURABONDANCE (*luxuries quædam*) qu'il faudroit élaguer (*f*) ».

---

commentateurs; mais encore s'accorde avec les traductions les plus connues, telles que celles de Martignac, de l'Abbé de Saint-Remi, de l'Abbé des Fontaines, & celle que l'on nomme *des Professeurs*.

(*f*) *Quod si hic noster Sulpitius faceret, multo ejus*

Il est visible par ce passage que l'expression *luxuries* renchérissoit chez les Romains sur le sens d'*extrême abondance*, & signifioit *surabondance*, une *abondance* telle que, surpassant de beaucoup le besoin, elle étoit *superflue*. Il est pareillement visible par ce passage, dont les termes & la tournure empruntés des gens de la campagne ne different point de l'expression de Virgile, que ce Poëte en employant le mot *luxuries* & l'associant à celui de *segetum*, n'a usé d'aucune figure en cette occasion & qu'il s'est servi de ce mot dans son sens ordinaire, tel qu'il étoit pris dans le langage commun. L'endroit des Géorgiques, où les mots *luxuries segetum* sont placés, n'est pas le seul où Virgile ait fait entrer des expressions usitées de longue main

oratio esset pressior, in quâ nunc interdum, ut in herbis rustici solent dicere in summâ ubertate, inest luxuries *quædam quæ stilo depascenda est.*

Cicer. lib. II. de oratore.

parmi les laboureurs, & devenues en quelque ſorte proverbiales (*g*).

Columelle, qui nous a laiſſé des livres en proſe ſur l'agriculture, ſe ſert du mot *luxurioſa* en parlant de la vigne pour ſignifier une vigne vigoureuſe qui pouſſe *ſurabondamment* (*h*). Pline le na-

---

(*g*) Virgile dans un autre endroit du premier livre des Géorgiques dit:

Humida ſolſtitia atque hyemes orate ſerenas
Agricolæ: hyberno lætiſſima pulvere farra.

Georg. lib. I. vers 100 *& ſuiv.*

Macrobe nous apprend que dans un recueil de vers antiques, recueil qui paſſoit pour le plus ancien des livres romains, on liſoit encore de ſon temps une vieille chanſon connue de tous les gens de la campagne, où étoient les mots ſuivans: *Hyberno pulvere, verno luto grandia farra camille metes.*

Macrob. ſat. lib. V. cap. 20. *ſub fine.*

(*h*) *Plerique vitem validam &* luxurioſam *falsò crediderunt feraciorem fieri.*

« La plûpart croyent fauſſement qu'une vigne vigoureuſe & qui POUSSE SURABONDAMMENT rapporte beaucoup.

Columelle, liv. V. chap. 6.

turaliste applique le même mot à des prés pour signifier des prés très-fournis *où l'herbe vient en surabondance* (*i*). Il l'applique pareillement à un sol très-bon *qui surabonde en sucs* (*k*). On tireroit de son ouvrage beaucoup de passages semblables, si l'on ne craignoit de les trop accumuler (*l*). Quinte-Curce employe & *lu-*

(*i*) *Nec* luxuriosa *pabula pinguis soli semper indicium habent.*

« Des prés très-fournis où l'herbe vient en SURA-» BONDANCE, ne sont pas toujours un indice que le » sol soit gras ».

Pline, liv. XVII. chap. 4: nat. Hist.

(*k*) *Germinantia nisi in solo* luxurioso *fodienda non sunt.*

« Il ne faut pas bêcher les plantes qui poussent, » à moins que le sol (ne SURABONDE en sucs), ne » soit très-bon »,

Pline, nat. Hist. lib. XVIII. cap. 29.

Antoine du Pinet, Seigneur de Noroy, qui a mis en françois l'Histoire naturelle de Pline, traduit *nisi in solo luxirioso* par *sinon que le terroir fût* FORT BON.

(*l*) On se contente de joindre ici un passage aux deux qu'on vient de rapporter. Le voici : *Est &* luxu-

xuria & *luxus* dans le sens de *magnifi-*

---

riosa *ratio vites serendi, ut quatuor malleoli vehementi vinculo colligentur in parte* luxuriosa : *atque ità vel per ossa bubuli cruris, vel per colla fictilia trajecti, obruantur, binis eminentibus gemmis.* « On plante encore la » vigne d'une maniere qui réussit parfaitement bien » (littéralement *qui rend* SURABONDAMMENT.) On » prend quatre marcottes. On les lie ensemble très- » serré à l'endroit où ils sont en meilleur état (litté- » ralement *à l'endroit où les sucs* SURABONDENT). » Ensuite on les passe par un os de jambe de bœuf » ou par un tuyau de terre, & on les enfonce en » terre, laissant seulement deux boutons dehors ».

Plin. nat. Hist. lib. XVII. cap. 21.

Le Pere Hardouin dans son commentaire sur ce passage de Pline explique *luxuriosa ratio* par *ratio quam luxuria monstravit*, & *in parte luxuriosâ* qui est dans la même phrase par *in parte maxime lætâ*. On ne voit pas sur quoi le Pere Hardouin se fonde pour expliquer de deux manieres différentes un même mot employé en deux endroits de la même phrase. Il est bien plus naturel de lui attribuer le même sens dans les deux endroits & d'expliquer le premier *luxuriosa* de même que le second par *maximè læta* qui va à tous les deux; au lieu que l'explication du premier par *quam luxuria monstravit*, ne convient point du tout au second, & par-là se démontre fausse. On sçait que le P. Hardouin, quoique d'une érudition rare, étoit sujet à se livrer à des conjectures très-singulieres & très-éloignées du vrai.

cence (*m*). Ovide dans ses Héroïdes, épitre premiere, donne au verbe *luxuriat* le sens de *surabonder* (*n*).

Par-tout le mot *luxus*, ses synonymes, ses co-dérivés expriment fondamentalement l'idée simple de *superflu*, de *surabondance*. Lorsqu'il s'y joint un

---

(*m*) *Hæc vero turba muliebriter propemodum culta*, luxu *magis quam decoris armis conspicua erat.*

« Cette troupe, à-peu-près parée comme des femmes, étoit plus remarquable par sa MAGNIFICENCE » que par la beauté de ses armes ».

Quinte-Curce, liv. III, §. 7.

Cultus Regis, inter omnia, luxuriâ *notabatur.*

« La MAGNIFICENCE, qui éclatoit dans la personne » du Roi, surpassoit tout ».

Ibid. liv. III. §. 8.

Vaugelas traduit ainsi cette phrase : Rien n'égaloit la MAGNIFICENCE du Roi.

(*n*) *Jam seges est ubi Troja fuit, resecandaque falce* Luxuriat *Phrygio sanguine pinguis humus.*

Ovid. Heroïd. Ep. I. vers 53.

« Déja le bled croît sur le sol où fut Troye, & » la terre engraissée du sang Phrygien SURABONDE » en moissons prêtes à être coupées ».

ſens d'improbation, il le reçoit de la tournure de la phraſe & de l'eſprit de la partie du diſcours où il ſe trouve. Par lui-même ce mot ne le comporte pas.

Si dans un ou deux des paſſages cités, on peut traduire les mots LUXUS, *luxuries*, &c. par des termes qui emportent avec eux un ſens d'improbation & de blâme, par exemple, par l'idée complexe de *ſuperflu nuiſible*, comme notamment Servius l'a entendu du mot LUXURIES dans le vers des Géorgiques,

Luxuriem ſegetum tenerâ depaſcit in herbâ (o).

il eſt évident & on en conviendra ſans difficulté, quand on ſera de bonne foi, que le ſens ſimple de *ſuperflu*, de *ſurabondance*, ſans aucune autre idée acceſſoire, convient infiniment mieux à ces mêmes paſſages, & que l'interprétation

(o) On montrera plus bas en détail que l'interprétation du mot *luxuries* dans ce vers par Servius ne mérite aucune attention.

du mot *luxus* & de ſes co-dérivés par une idée complexe comportant, outre le ſens de *ſuperflu*, un ſens d'improbation, ne peut abſolument être admiſe dans tous les autres paſſages.

CELA décide d'une maniere péremptoire que la ſignification de *ſuperflu*, de *ſurabondance*, de choſe *au-delà du néceſſaire*, ſans autre idée acceſſoire, eſt la ſignification primitive & propre du mot LUXUS. Car un mot, qui a par lui-même un ſens ſimple, & qui ne reçoit un ſens complexe que par la détermination du texte où il ſe trouve, a probablement ce ſens ſimple pour ſignification originaire. La probabilité ſe change en certitude, lorſque ce mot ſe trouve employé très-communément dans l'acception du ſens ſimple non-ſeulement par toutes les claſſes d'écrivains, mais même dans le langage vulgaire par les habitans des campagnes. Or c'eſt ce que l'on remarque à l'égard du mot *luxus* & de

ſes co-dérivés. Parmi les Auteurs de l'ancienne latinité, qui ont échappé à la faulx du temps, pluſieurs des plus recommandables ont employé ces mots dans l'acception du ſens ſimple, comme le prouvent les paſſages cités ci-deſſus ; & l'on a vû que Cicéron rend témoignage que ces mêmes mots étoient pris au même ſens par les gens de la campagne dans leurs diſcours ordinaires.

A cela ſe joint que les Dictionnaires latin-françois compoſés avant que le mot *Luxe* ait été introduit dans notre langue, ce qui n'a été que dans le cours du dernier ſiècle, traduiſent tous le mot *Luxus* par *ſuperfluité*, & placent toujours cette interprétation la premiere comme la ſignification génuine du mot. Dans le Dictionnaire françois-latin de Nicot, imprimé en 1606 ſous le titre de *Tréſor de la Langue françoiſe*, au mot *ſuperfluité*, on rend TOUTE SUPER-

FLUITÉ *soit en viande, en habits ou autres choses*, par *luxus*, *sumptus*. Dans le Calepin à l'article *Luxus* on lit *Luxus, ûs, non solum pro re venereâ, sed etiam & ferè semper* proprièque *pro omni superfluitate... dici solet.* Le *Trésor de la Langue latine* par Robert Estienne donne le mot *superfluitas* pour premier synonyme au mot *Luxus*.

L'ACCEPTION du mot *Luxus* & de ses co-dérivés dans laquelle ces mots sont pris pour signifier *incontinence*, est encore une preuve sensible que les mots *luxus*, *luxuries* & *luxuria* signifient au propre *superflu*, *surabondance*. Car la vigueur qui fait rechercher fréquemment les caresses des femmes & qui porte au *Péché de luxure*, a sa source dans la *surabondance* des sucs qu'on ne peut contenir comme l'indique le mot françois *incontinence* répondant en cela très-bien à l'esprit du mot latin *luxuria* employé

pour exprimer un grand penchant aux plaiſirs de l'amour.

FESTUS a donné l'étymologie du mot *luxurioſus* d'où ſont dérivés, ſelon lui, les mots *luxus*, *luxuries* & *luxuria*. Il le tire de l'adjectif *luxus*, qui, en parlant des membres du corps, ſignifie *ſortis de leur place & relâchés*. La raiſon qu'il donne de cette étymologie eſt que le *luxueux eſt relâché dans ſa dépenſe & ſort des bornes ordinaires*. Voici comme il s'énonce : *Luxa membra è ſuis locis mota & ſoluta : à quo luxurioſus in re familiari ſolutus*. Le rapport d'un homme adonné au Luxe avec un membre démis, n'eſt pas fort ſenſible. Mais que ce rapport ſoit juſte ou ne le ſoit pas, en approfondiſſant les raiſons qui peuvent l'avoir fait imaginer, on trouve que c'eſt par une ſuite de ce que l'on regardoit les dépenſes de Luxe comme des dépenſes *ſuperflues*, comme des dépenſes

au-delà du *nécessaire*. Festus devoit sçavoir le sens du mot *luxuriosus*. Il atteste qu'il signifioit *un homme relâché dans sa dépense*, *un homme qui sortoit des bornes ordinaires*. C'est la force du mot *solutus* dans l'endroit cité où il est employé pour marquer le rapport qui a fait tirer le mot *luxuriosus* de l'adjectif *luxus*. Festus n'a pu admettre ce rapport qu'autant qu'il sçavoit que l'on considéroit les jouissances non taxées de Luxe comme formant une sphere où l'homme étoit placé suivant son état nécessaire, & que l'on pensoit qu'en ajoutant à ces jouissances, il sortoit de sa sphere naturelle. Il a vû par-là de la similitude entre un homme ainsi sorti de sa sphere & un os sorti de sa place naturelle. Les jouissances non taxées de Luxe étoient donc réputées nécessaires, & par le mot *luxus* on entendoit donc chez les Romains les jouissances au-delà du *nécessaire*, c'est-à-dire, les *jouissances superflues* & même en général *toute superfluité*, comme le

prouve l'usage que Virgile & les autres Auteurs cités en ont fait.

NONIUS Marcellus, Grammairien au reste peu estimé, qui, comme Festus, dérive le mot *luxuria* de l'adjectif *luxus* en rend raison en ces termes : *quia à rectâ vivendi viâ sit exclusa & ejecta*. Pour concilier cette explication avec les passages des Auteurs corrects dont on a fait mention où le mot *luxuria* & ses co-dérivés sont employés ; & même pour trouver à cette explication un sens qui ne soit point futile, il faut rendre le *rectâ vivendi viâ* par *la maniere naturelle, la maniere ordinaire de vivre :* traduction qui donne à la phrase un très-bon sens. Alors l'explication de Nonius rentre entierement dans le sens de Festus ; & c'est ainsi que Gérard-Jean Vossius en a jugé dans son *Etymologicon linguæ latinæ* au mot *luxus*, où venant de parler de Festus, il dit, *similiaque Nonius habet*. Autrement, si l'on traduit *rectâ vivendi viâ*

par *la bonne maniere de vivre* ou par *la droite maniere de vivre*, on n'a plus qu'un ſens qui n'indique aucun rapport entre le mot *luxuria* & la racine qu'on lui donne ; d'ailleurs l'oppoſition avec le *bon* ou le *droit* n'étant pas ce qui caractériſe ſpécialement le *Luxe*, on ne voit point pourquoi le Luxe auroit pris ſa dénomination d'un caractere qui n'eſt pas véritablement le ſien. En troiſieme lieu le ſens qui réſulte pour le mot *luxuria* de la maniere dont Nonius en donne l'étymologie, ne s'accorde plus avec l'uſage que des Auteurs d'une autorité tout-à-fait impoſante ont fait de ce mot. Par toutes ces raiſons, ſi l'on n'admet pas la traduction de *rectâ* par *ordinaire*, *naturelle*, il faut rejetter l'explication que Nonius donne du mot *luxuria* parmi la plus grande partie des articles de ſon Lexique que les meilleurs critiques mépriſent.

SERVIUS ſur le mot *luxuries* dans le vers des Géorgiques,

Luxuriem *ſegetum tenerâ depaſcit in herbâ ;* dit : *Bene luxuriem ! ut oſtendat rem ſuperfluam & nocituram, niſi amputetur officere.* Ce qui ſignifie *luxuriem*, *mot bien choiſi ! pour montrer qu'une choſe ſuperflue & nuiſible, nuit ſi elle n'eſt pas retranchée.* L'autorité de Servius n'eſt pas d'un grand poids. Les bons Humaniſtes le regardent comme un commentateur très-fautif ; & M. Delille, qui vient de traduire en vers d'une maniere ſi excellente les Géorgiques, ne feint pas de dire que Servius eſt peut-être le moins judicieux de tous les commentateurs de Virgile. Mais le préjugé, qui depuis long-temps ne laiſſe voir dans le mot de *Luxe* que l'expreſſion d'un *ſuperflu nuiſible*, *vicieux*, fait adopter cette interprétation & même la préſente naturellement à l'eſprit, d'autant que le ſens de la phraſe n'y répugne pas (*p*).

(*p*) C'eſt dans la note ſur le 58e vers du premier Livre des Géorgiques où ſont ces mots *bis quæ ſo-*

Néanmoins de ce que *luxuries* reçoit souvent au moral le sens de *superflu vicieux*, il ne s'ensuit pas que ce sens soit son sens propre & unique; & de ce que le mot *luxuries* dans le vers des Géorgiques où il se trouve joint avec *segetum*, peut être traduit par l'idée complexe de *superflu vicieux*, on n'en doit pas conclure que Virgile ait attaché cette valeur au mot *luxuries*; dès que la phrase a un sens complet & tout-à-fait satisfaisant en traduisant ce mot par l'idée simple de *superflu*, de *surabondance*.

Si le mot *luxuries* portoit par lui-même au propre l'idée complexe de *superflu vicieux*, par-tout où ce mot, ses synonymes & ses co-dérivés seroient employés, ils pourroient être traduits par

---

lent bis frigora sensit, que M. Delille s'explique au sujet de Servius, page 90 de l'édition *in-12.* petit format de la nouvelle traduction des Géorgiques de Virgile en vers françois.

ces mots ou par d'autres qui en rappelleroient l'idée. Cependant on a rapporté des passages dans lesquels les mots *luxuria*, *luxus*, &c. ne peuvent absolument être rendus avec quelque ombre de raison par l'idée de *superflu vicieux*.

COMMENT adapter cette interprétation aux vers de l'Enéide

At domus interior regali splendida luxu
Instruitur. . . .
Epulæque ante ora paratæ
Regifico luxu . . . ?

Vid. supra pag. 183 . . .

Comment l'adapter au passage de Columelle

Plerique vitem validam & luxuriosam *falsò crediderunt feraciorem fieri* ?

Vid. sup. pag. 186.

A ceux de Pline,

Nec luxuriosa *pabula pinguis soli semper indicium habent ;*

Vid. sup. 187.

Germinantia nisi en solo luxurioso *fodienda non sunt ;*

Vid. sup. pag. 187.

Est

Est & luxuriosa *ratio vites serendi, ut quatuor malleoli vehementi vinculo colligentur in parte* luxuriosâ.

Vid. sup. pag. 188.

A celui d'Ovide,

Jam seges est ubi Troja fuit, resecandaque falce
Luxuriat *Phrygio sanguine pinguis humus.*

Vid. sup. p. 189.

On ne peut pas davantage faire entrer l'idée de *superflu nuisible vicieux* dans le vers du premier livre des Géorgiques,

At si luxuriâ *foliorum exuberat umbra.*

Vid. sup. pag. 180.

Ni dans ce passage du troisieme livre

Luxuriat*que toris animosum pectus.*

Vid. sup. pag. 182.

On sent que dans le vers du même poëme

Hoc faciunt nimio ne luxu *obtusior usus*
Sit genitali arvo.

Vid. sup. pag. 181.

la traduction du mot *luxu* par *SURABONDANCE*, par *SUPERFLU de nourriture*, suivant l'interprétation de Taubman *pabuli copiâ*, complete le sens de

la phrase & que d'y joindre l'idée de *nuisible*, de *vicieux*, ne feroit que l'embarrasser. De plus l'adjectif *nimio* en françois *trop grand* qui accompagne dans ce passage le mot *luxu*, montre assez clairement, indépendamment des conséquences à tirer des autres passages cités, que le mot *luxus* ne portoit pas avec lui dans l'esprit de Virgile l'idée d'un *superflu nuisible*, *vicieux*. Car Virgile marquant par l'épithete de *nimio* le cas où la chose qu'il désigne par le mot *luxu* est en danger de nuire, c'est comme s'il disoit que, hors de ce cas, la chose dont il parle, quoiqu'énoncée par le mot *luxu*, n'auroit point de danger. Par conséquent il est sensible que le mot *luxus* ne portoit par lui-même que l'idée simple de *superflu* sans aucune autre idée accessoire *.

---

* Thom. Holyoke, dans son grand Dict. Latin-Anglois, imprimé à Londres en 1677, in-fol. rend *luxuriosa pabula* de Pline, par *very abundant feeding of cattel*, & *frumenta luxuriosa* par *corn growing very rich.*

Fin de l'Appendice.

Errata de la premiere Partie.

CHAP. IV. *Page 78, ligne 8.* Subſiſtance? *liſez* ſubſiſtance.

Ibid. *Page 98, lig. 9 & 10.* Il eſt inconteſtable que ce bonheur, *liſez* il eſt inconteſtable que le bonheur

CHAP. V. *Pag. 113, lig. 1. Pain factice, liſez pain faitis*

Ibid. *Page 116, lig. 22 & 23.* Et c'eſt cauſe, *liſ.* & c'eſt à cauſe

CHAP. VI. *Page 125, lig. 9.* Le chaos que préſente, *liſ.* Mais le chaos que préſente

CHAP. VII. *Page 154, ligne 1.* Ces états; n'eſt-il pas vrai, *liſ.* ces états. N'eſt-il pas vrai

Ibid. *Ligne 11.* Analogie. *liſ.* analogie?

Seconde Partie.

CHAP. I. *Page 22, lig. 19.* Elle eſt inadmiſſible, *liſ.* elle eſt inamiſſible

CHAP. III. *Page 48, lig. 7.* Pour ſe procurer, *liſ.* à ſe procurer

CHAP. IV. *Page 71, lig. 12 & 13.* Nous n'aurons, *liſ.* Nous n'aurions

CHAP. VI. *Page 131.* Aux progès d'une nation, *liſ.* aux progrès d'une nation.

Appendice.

Page 179, lig. 16. Se compoſant du ſuperflu, *liſ.* ſe compoſant de ſuperflu.